



Intelligence artificielle

A force d'émettre des réserves, la Tunisie risque de rater cette révolution technologique

A LA UNE

TRE
Comment profiter
de la nouvelle
réglementation des
changes ?

ECO-FINANCE

Perspectives
économiques en Tunisie
Quels défis pour
2024 et 2025 ?

START-UP

Salon FrancoTech 2024
Six startups
tunisiennes
sélectionnées

CULTURE

Près de 1 million de
titres disponibles sur la
bibliothèque numérique

E24

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
Italie



ecomondo.com

ECOMONDO

The green technology expo.

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par

ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

madeinitaly.gov.it

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Taal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°205 du 19 Septembre 2024



Intelligence artificielle : A force d'émettre des réserves, la Tunisie risque de rater cette révolution technologique

Ça a l'air de devenir un rituel. Pour la deuxième année consécutive, le Président Kaïes Saïed met à profit, la cérémonie organisée, au mois d'août de chaque année, au palais de Carthage à l'occasion de la célébration de la journée du savoir, pour exprimer son opposition à l'intelligence artificielle (IA).



Tunisiens Résidents à l'Étranger - TRE- : Comment profiter de la nouvelle réglementation des changes ?

Le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, a courtisé les tunisiens résidant à l'étranger en miroitant à leur intention les nombreux avantages qu'ils peuvent tirer de la nouvelle réglementation de change.



Changement sensible au niveau L'endettement intérieur : Un pari risqué ou une opportunité pour la Tunisie ?

Un changement sensible a été enregistré au niveau de la composition de la dette publique de la Tunisie, avec l'augmentation de la dette intérieure de 42,7% du PIB au premier semestre de 2023...



Le phosphate tunisien : Une richesse inexploitée au cœur de la crise économique

Avec des réserves confirmées de 2,5 milliards de tonnes de phosphate et au regard du trend haussier que connaît, de plus en plus, le cours de ce minerai fort prisé à l'international, la Tunisie aurait pu disposer, avec une éventuelle production moyenne de 10 millions de tonnes par an...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Comment la route de la soie maritime transforme-t-elle le commerce entre la Chine et l'Afrique ?

Avec un sifflement fort et clair, le cargo TINA est parti le 29 mai vers 10H00 (heure de Beijing) de son poste d'amarrage au port de Weihai, dans la province chinoise du Shandong (est), marquant l'ouverture officielle de la ligne maritime internationale Weihai-Tanzanie.



Pas gaie, pas gaie la rentrée

Extraordinaire mois de septembre. Pour le petit père de famille, c'est le plus difficile de l'année. Et en 2007, c'est encore pire !

نبنيو معاكم طموحاتكم مع قرض سكن UBCI



للمزيد من المعلومات، اتصلو بنا على 70 000 050



Intelligence artificielle

A force d'émettre des réserves, la Tunisie risque de rater cette révolution technologique

Ça a l'air de devenir un rituel. Pour la deuxième année consécutive, le Président Kaïes Saïed met à profit, la cérémonie organisée, au mois d'août de chaque année, au palais de Carthage à l'occasion de la célébration

de la journée du savoir, pour exprimer son opposition à l'intelligence artificielle (IA). Pour lui, « Il s'agit d'un danger imminent qui menace toute l'humanité. Ce qu'on qualifie d'intelligence est en réalité une arme... Cet outil

est manipulé par une seule partie».

Pour légitimer et crédibiliser sa préoccupation de l'évolution rapide de la technologie de l'IA et de son impact sur la société, le chef de l'Etat a remis aux esprits



Nomination

Le Conseil d'Administration, du 23 août 2024 de la société ENNAKL Automobiles a décidé de nommer Monsieur AZIZ HAJ ROMDHANE en tant que nouveau Directeur Général Adjoint de la société ENNAKL Automobiles à partir du 01 Septembre 2024, et ce, en remplacement de Monsieur AHMED MAHER JAIET.

Diplômé des grandes écoles d'ingénieurs françaises à Paris (ESTP), Monsieur AZIZ HAJ ROMDHANE a effectué une partie de sa formation à New York, où il a travaillé quelques années auprès de Natixis, grande banque d'investissement française.

En 2019, il a rejoint ENNAKL AUTOMOBILES en tant que Directeur Général Adjoint de la filiale « LA SOCIETE TUNISIENNE DE LOCATION DE VOITURES » franchiseur officiel de la marque HERTZ en Tunisie, et rapidement promu à de nouvelles responsabilités telles que celle de responsable de l'activité de ventes de voitures d'occasion ainsi que le développement de l'e-mobilité au sein d'ENNAKL.

des réserves similaires exprimées par le représentant de la légalité internationale, en l'occurrence, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Les réserves sont légitimes mais....

Il a rappelé que ce dernier « avait mis en garde, récemment, contre les risques de l'intelligence artificielle pour la paix et la sécurité mondiale, affirmant que "l'utilisation malveillante des systèmes d'IA à des fins terroristes ou criminelles pourrait provoquer des niveaux terribles de morts et de destruction, un traumatisme généralisé et des dommages psychologiques d'une ampleur inimaginable".

Intelligence artificielle : A force d'émettre des réserves, la Tunisie risque de rater cette révolution technologique

Il faut reconnaître, également, que même les scientifiques les plus brillants avaient émis des réserves contre l'usage abusif et malveillant de l'IA.

« Je pense que le développement d'une intelligence artificielle complète pourrait mettre fin à l'humanité », déclarait le défunt Stephen Hawking en 2014 à la

BBC. Selon le savant britannique, « les humains, limités par une lente évolution biologique, ne pourraient pas rivaliser avec l'IA et seraient dépassés ».

S'entendre sur une responsabilité partagée à l'international

C'est dans l'esprit de contenir les éventuels dérapages de l'IA que l'ONU a organisé, les 30 et 31 mai 2024, à Genève (Suisse), un sommet sur l'intelligence artificielle(IA). Ce sommet international, comme celui qui s'était tenue les 1er et 2 novembre 2023 à Londres, avaient pour ultime objectif de s'entendre « sur une responsabilité partagée », de réfléchir aux possibilités d'utiliser les nouvelles technologies pour favoriser le développement durable et de convenir d'une action commune pour dresser des barrières afin d'éviter toute dérive de l'IA.

Pour y parvenir, l'Onu a déclaré « que trois aspects essentiels devraient être observés : la gestion des risques et de la sécurité, le développement des infrastructures et des ressources, et la collaboration internationale».

En dépit de l'ensemble de ces réserves et précautions, celles du chef de l'Etat, abstraction faite de leur légitimité incontestable, interviennent, bizarrement, au moment où l'IA est devenue



hélas une réalité dans le monde et au moment où l'expertise développée par la Tunisie en matière d'IA commence à être reconnue internationalement.

🔴🔴 **«La Tunisie figure parmi les pays les mieux préparés à l'adoption de l'intelligence artificielle.» (Rapport Oxford Insights)**

Est il besoin de rappeler la Tunisie est classée 4ème à l'échelle africaine et à la 70ème à l'échelle mondiale par le plus récent rapport «Government AI Readiness Index 2023» d'Oxford Insights, organisme spécialisé dans le degré d'évaluation de préparation des pays à l'IA.

Ce bon classement fait de la Tunisie l'un des rares écosystèmes de la région ayant la capacité de se hisser au rang d'un hub d'innovation dans le domaine de l'IA. Plus simplement, la Tunisie figure parmi les pays les mieux préparés à l'adoption de l'intelligence artificielle.

Morale de l'histoire : nous sommes devant le fait accompli. Nous subissons malgré nous le diktat de l'IA. La génération IA est déjà là. En Chine, des entreprises sont gérées de A jusqu'à Z par des robots.

La Tunisie n'a d'autre choix que de développer son expertise en IA

Face à une telle réalité, les réserves ressassées par le chef de l'Etat vis à vis de l'IA peuvent faire encourir à la Tunisie le risque de rater une autre révolution technologique, comme cela était le cas pour le digital en 2005 (SMSI 2). Ce risque est, désormais, réel.

🔴🔴 **Nous sommes devant le fait accompli. Nous subissons malgré nous le diktat de l'IA.**

La solution idéale serait, de notre point de vue, de continuer à soutenir les technologies de l'IA en Tunisie et à en faire un bon usage, celui-là même qui consiste à compléter plutôt qu'à concurrencer la pensée humaine.

Il n'est pas nécessaire de rappeler le noble objectif pour lequel l'IA a été créé. Il s'agit d'automatiser des tâches spécifiques, libérant ainsi du temps et des ressources pour que les êtres humains puissent se concentrer sur des activités plus créatives, complexes et stratégiques. A bon entendeur.

Abou SARRA

TMM

Le Taux moyen du Marché Monétaire (TMM) a légèrement augmenté à 7,99%, durant le mois d'août 2024, contre 7,98%, au cours du mois de juillet 2024 et 7,97% durant les mois de juin, mai et avril 2024, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiés vendredi soir par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En glissement annuel, le TMM a légèrement régressé, puisqu'il était au niveau de 8%, une année auparavant.

Il convient de noter qu'au cours des dernières années, le TMM a connu une hausse considérable, passant de 6,26%, en août 2021, à 7,03% en août 2022, et 8% en août 2023, avant de s'établir au niveau de 7,99%, actuellement.



Tunisiens Résidents à l'Étranger -TRE

Comment profiter de la nouvelle réglementation des changes ?

Intervenant, lors du Forum des compétences tunisiennes à l'étranger, tenu en août 2024, à Tunis, le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri, a courtois les tunisiens résidant à l'étranger ([TRE](#)) en miroitant à leur intention les nombreux avantages qu'ils peuvent tirer

de la nouvelle réglementation de change. A cette fin, la BCT va organiser, dès l'adoption de la nouvelle mouture du Code des changes, un roadshow en leur faveur pour les sensibiliser aux incitations instituées en leur faveur et aux avantages qu'elle renferme.

Dans ce contexte, il a indiqué qu'il y a une détermination réelle de la part du gouvernement et de la BCT, pour créer un écosystème financier inclusif pour les TRE ».

Pour lui, l'ultime objectif macroéconomique de cette opération de séduction est de faire évoluer le rôle des Tunisiens

résidents à l'étranger (TRE), « de pourvoyeurs d'épargne à moteurs de croissance par l'investissement en Tunisie ».

«La Tunisie déroule le tapis rouge aux Tunisiens de l'étranger pour investir et contribuer au développement du pays.»

Trois principales niches à exploiter

Concrètement, le gouvernement a évoqué trois principaux avantages de la nouvelle réglementation de change que les TRE peuvent en tirer le meilleur profit.

Le premier consiste en « le double statut sur le plan change », permettant la conclusion de contrats de crédits en dinars et l'ouverture de comptes intérieurs en dinars, la gestion de leurs biens et affaires en Tunisie, et l'accomplissement de toutes activités y afférentes.

Le deuxième porte sur « la liberté d'investissement dans tous les secteurs économiques avec la garantie de transfert des revenus d'investissement ».

Le troisième porte sur « un régime dérogatoire » permettant

la création de sociétés en Tunisie sous le statut de non-résident dans la plupart des secteurs économiques (industrie, services, agriculture, hydrocarbures, parcs d'activités économiques, services pétroliers, etc.).

Les opportunités sont réelles et indéniables

Plus rassurant encore, le gouverneur de la BCT a fait remarquer que les opportunités s'offrant à la diaspora tunisienne sont réelles et indéniables. Il s'est attardé sur trois d'entre elles.

- La première consiste pour les TRE à tirer avantage des mesures incitatives en leur faveur en matière de commissions bancaires sur les transferts de fonds de l'étranger, de produits d'épargne disponibles et de taux de rémunération des dépôts en devises ou en dinars convertibles.

«Les TRE, acteurs clés de la croissance économique tunisienne : un partenariat gagnant-gagnant.»

Le gouverneur de la BCT a saisi l'occasion pour inciter les banques tunisiennes à se rapprocher des TRE pour leur faire bénéficier des avantages et avancer vers

l'objectif d'internationalisation de leurs activités de transfert de fonds.

- La deuxième porte sur la possibilité offerte pour investir davantage dans les produits financiers tunisiens. Il a mis en avant le climat de recouvrement de la stabilité économique qui a permis de contenir l'inflation, de stabiliser les réserves en devises et de préserver la valeur du dinar.
- La troisième a trait aux avantages à tirer des comptes en devises ou en dinar convertible pour les TRE, notamment la couverture contre le risque de change et la liberté de transfert des fonds.

Les transferts des TRE, la poule aux œufs d'or

Abstraction faite des avantages énormes qu'offre la nouvelle réglementation de change, il faut reconnaître que depuis la pandémie du coronavirus et en dépit des difficultés rencontrées par le gouvernement tunisien pour accéder à des financements & extérieurs en devises, il faut reconnaître que les transferts des TRE ont beaucoup aidé la Tunisie à surmonter les crises survenues ces dernières années.

« En effet, a relevé le gouverneur

de la BCT, les transferts effectués par les TRE ont démontré une forte résilience et ont été essentiels pour le soutien financier des familles et la consolidation des réserves en devises ».

«La nouvelle réglementation des changes ouvre de nouvelles perspectives pour les investissements des TRE.»

Par les chiffres, « en 2023, les revenus du travail des TRE ont

augmenté de 5,4%, atteignant 8,8 milliards de dinars, soit 5,6% du PIB. Cette dynamique s'est poursuivie au cours du premier semestre 2024 avec des transferts s'élevant à 4,3 milliards de dinars, dont 3,7 milliards sous forme de flux financiers ».

Morale de l'histoire : les transferts des TRE sont devenus la poule aux œufs d'or qu'il faut non pas tuer comme le dit la légende mais préserver par tous les moyens.

C'est ce à quoi le gouverneur de la BCT s'est engagé : «

le gouvernement et la BCT collaborent étroitement pour que les différentes structures administratives, les banques et autres institutions financières instaurent un climat de confiance à même de permettre aux TRE de profiter pleinement des opportunités d'investissement offertes par l'économie tunisienne et des privilèges qui leur sont conférés par la réglementation des changes », a-t-il-dit.

ABOU SARRA





Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne



Remaniement ministériel en Tunisie

un choix payant ou un pari risqué à quelques semaines des élections ?

Un gouvernement de 24 ministres dont 19 ont été remplacés sur décision du président de la République Kais Saied, dimanche 25 août. Qu'est ce qui justifie l'urgence et le pourquoi du limogeage/nomination de nouveaux ministres, juste quelques semaines avant les élections présidentielles ? Quelques CV des nouveaux "élus", nous permettraient peut-être de saisir une logique présidentielle que nous,

simples mortels, sommes incapables de comprendre !

Cinquantenaires, c'est la moyenne d'âge des nouveaux ministres. La logique qui a prévalu depuis 2011 et qui répondait aux vœux des nouveaux arrivants sur la scène politique nationale voulant "apaiser" une jeunesse révoltée en nommant des jeunes inexpérimentés à la tête de nombre de départements ministériels, a fait place, à voir les parcours des nouveaux

ministres, à des hauts cadres de la fonction publique. Serait-ce la raison du changement de cap "Age" ou une réponse, à des fins électoralistes, à l'insistance d'une grande frange du peuple appelant à plus de compétences au gouvernement, à puiser dans la haute administration publique les nouveaux dirigeants et à des réalisations concrètes qui améliorent son vécu au vu des échecs à répétition des choix précédents ?

Voyons, quelques noms et en prime le ministre des Affaires étrangères.

Sous le gouvernement Mechichi, au temps où Othmane Jarandi faisait la pluie et le beau temps au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, alors Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a été limogé sans raisons apparentes car le monsieur est connu pour être fin diplomate, droit et respectueux des lois et des hiérarchies. En 40 ans de carrière, il a gravi tous les échelons de l'Administration des Affaires étrangères depuis le poste de secrétaire des Affaires étrangères en passant par plusieurs services et en occupant nombre de postes importants, ambassadeur, directeur général et ministre plénipotentiaire.

«Le nouveau gouvernement est composé de technocrates, magistrats et universitaires, tous dotés d'une longue expérience dans leurs domaines respectifs.»

Il y a une tradition de plus en plus ancrée en Tunisie : pour être ministre, il faut avoir été tout d'abord limogé...mais bon, on s'habitue à tout !

Autre ministère, autre haut fonctionnaire : Samir Abid, ministre du Commerce et du Développement des exportations est lui aussi un pur produit du ministère dont il tient aujourd'hui les rênes. DGA au CEPEX, il a intégré le ministère du Commerce en 1988.

Samir Abdelhafidh, "venu d'ailleurs" et nommé ministre de l'Économie et du Développement, cinquantenaire, a juste occupé depuis janvier 2024, le poste de secrétaire d'État chargé des petites et moyennes entreprises au sein du ministère de l'Économie et du Plan. Professeur d'Enseignement Supérieur, ses travaux de recherche ont porté sur des problématiques liées essentiellement à l'économie internationale et aux déterminants de la croissance, ce qui, éventuellement expliquerait le choix porté sur lui.

Sofiane Tekaya, ministre du [Tourisme](#), polytechnicien, expert dans le marketing stratégique, le droit des affaires et la gestion d'entreprises, la planification, le pilotage et le management des projets a été conseiller chargé de mission au cabinet du ministre du Commerce et PDG de l'Office de l'Artisanat. Son choix est-il dû au fait que dans le tourisme, il est beaucoup question de marketing et de promotion ? Attendons de voir.

Riadh Chaoued, 59 ans, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, passé du poste de chef de cabinet à celui de ministre, est lui aussi un pur produit du ministère.

«Les questions qui se posent sont : pourquoi tant de changements à quelques semaines des élections ? Quel coût économique pour les contribuables ?»

Pareil pour Ezzeddine Ben Cheikh, promu ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques après avoir été le PDG de SECADE NORD (Société d'exploitation du canal et des adductions des eaux du nord) et Sofiane Hemissi, ministre des Technologies de l'information qui a réalisé des projets importants au sein du ministère qu'il dirige aujourd'hui.

Dans l'ensemble, le nouveau gouvernement est composé de technocrates, magistrats et universitaires, tous dotés d'une longue expérience dans leurs domaines respectifs et promus au sein de leurs propres départements.

Miracle tunisien ! On peut brûler les échelons administratifs d'un simple "trait de crayon" mais à ce jour, nous sommes incapables

de simplifier des cadres légaux paralysants pour l'économie nationale par un simple trait de crayon !

Le mot d'ordre aurait été, plus de coordination et plus de communication entre les différents départements ministériels pour des réalisations effectives et efficaces.

 **«Le mot d'ordre aurait été, plus de coordination et plus de communication entre les différents départements ministériels.»**

Les questions qui se posent sont:

- Deux ministres fraîchement nommés ont été écartés, Feriel Ouerghi Sebaï, ministre de l'Économie ainsi que la ministre de l'Éducation nationale, pourquoi ? Jusqu'à quand continuer à mal choisir et à rectifier quelques mois après ? Quel coût économique pour une durée de vie courte de hauts responsables pour le pays ?
- Est-ce que le fait de nommer plusieurs ministres à la tête des départements où ils ont fait carrière, pourrait mettre fin à la léthargie de

l'Administration publique et sa résistance au changement ? Est-ce qu'ils pourraient faire redémarrer une machine administrative qui ne fonctionne pas comme le veut le Chef de l'État ?

- quel impact des changements fréquents des ministres économiques sur l'avancement des grands projets ambitionnés par le pays et en l'occurrence, comment être sûr que ceux qui ont pris la relève continuent sur les traces de leurs prédécesseurs dans la logique de la continuité de l'État et surtout comment rassurer les partenaires de la Tunisie et les investisseurs potentiels ?
- Les profils choisis par le président de la République ont-ils été sélectionnés sur la base d'une stratégie et d'un plan pensés et réfléchis avec pour objectif la relance économique et l'amélioration des conditions de vie des Tunisiens dans la logique d'une croissance économique inclusive et plus juste ?
- quelle serait la marge de manœuvre des ministres nouvellement nommés ? Auraient-ils pleins pouvoirs pour choisir leurs équipes en toute liberté et être jugés uniquement sur leurs plans

d'action et réalisations ?

- quelle possibilité pour que le président fraîchement élu, y compris Kais Saïed lui-même, nomme un nouveau gouvernement dans 8 ou 12 semaines ?

Les raisons qui expliqueraient un remaniement du gouvernement presque total à moins de 6 semaines de la tenue des élections présidentielles, nous paraissent peu convaincantes car comment être sûrs que ce changement soit salutaire et répare les défaillances des nominations et limogées précédents ?

Tout choix émanant des grands décideurs d'un pays ne peut être jugé que par son résultat. Il faut prier pour un miracle et espérer que ce nouveau gouvernement puisse changer la situation socioéconomique du pays vers le mieux sachant qu'il y a deux postes importants pour l'économie qui ont été maintenus, ceux de la Justice et des Finances. Est-ce-à dire que leur rendu est convaincant par rapport à leurs homologues limogés ?

Prions pour que la Tunisie ne souffre pas des nouveaux choix autant que de ceux qui les ont précédés !

Amel Belhadj Ali



Économie nationale

à quand la démarche de la lucidité ?

Que pourrait faire Kamal El Madouri, nouveau chef du gouvernement pour enclencher un changement de braquet salubre pour l'économie nationale ? Une économie qui, aux dires de Hechmi Alaya, économiste émérite, auteur du magazine hebdomadaire "Ecoweek", n'a

jamais été aussi mal en point depuis les années 2000 et qui fait de la Tunisie "Un modèle économique" à ne pas suivre.

A ceux qui ont crié victoire parce que les estimations issues des comptes nationaux trimestriels évaluent à 1% le taux de croissance du PIB en volume au

cours du deuxième trimestre de l'année, nous rappelons que le PIB n'a pas encore atteint le niveau de 2019 avant l'avènement de la pandémie covid+. La croissance est de 0,6% sur tout le semestre, une croissance nulle pour un pays qui doit faire au moins 6% de taux de croissance pour amorcer une relance économique salvatrice.

5 ans, 4 chefs de gouvernements, sans compter le dernier en date, et mis à part l'arrestation de grands dirigeants de groupes dans le cadre de la lutte contre le clientélisme, les cartels, le monopole et la spéculation ou encore la neutralisation de certains activistes de l'UGTT, qui faisaient la pluie et le beau temps dans la vie socioéconomique et qui ont poussé nombre d'entreprises à désertir la Tunisie lors de la décennie noire, on ne voit pas de grandes avancées économiques. Les fondamentaux n'ont pas encore recouvré leur santé.

Un pays dont l'arrogance n'a d'équivalent que sa prétention à défier les lois de l'économie et de la finance est un vrai sujet d'inquiétude.

La productivité du travailleur tunisien ne cesse de reculer alors que le chômage est toujours à 16% dans une économie qui ne génère pas suffisamment d'emplois comparativement à l'augmentation de la population active. "Entre 2012 et 2019 (la moyenne annuelle de la croissance économique est égale à 2,2%) la population active a augmenté plus rapidement que l'emploi (1% contre 0,4% respectivement). En moyenne

annuelle sur les dix dernières années (2011-2019), 31.000 emplois ont été créés par an alors que la population active a augmenté de 50.200 personnes par an et la population en âge de travailler de 90.000 personnes".

5 ans après 2019 et la pandémie covid+, les choses n'ont pas encore évolué. Plus récemment, à l'INS, on parle d'un nombre de chômeurs de l'ordre de 661,7 mille, contre 669,3 mille au premier trimestre 2024. Une baisse très relative du taux de chômage qui n'annonce pas une reprise économique.

La désindustrialisation se poursuit

Les investissements, seul moyen d'absorber le chômage, n'ont pas encore atteint leur vitesse de croisière. L'API a annoncé 1373 projets déclarés pour le premier semestre 2024, représentant un total de 377,4 MD d'investissement et pouvant créer 11.022 emplois.

36% seulement des investissements déclarés sont dans le cadre des projets de création, les autres c'est des extensions, du renouvellement de matériel..., ont atteint 673,6 MD, le nombre de ce type de projets est de 313 projets et les emplois y afférents ont atteint 7107 au cours du premier semestre de l'année 2024.

La Tunisie a besoin du courage des décideurs politiques : le courage de dire et de faire

Outre le fait que parler de projets ou d'investissements déclarés ne rime pas forcément avec investissements réels, on relève le fait que les investissements étrangers n'ont pas dépassé les 6% conjugués à 3% mixte. Les 91% restants sont le fait d'opérateurs tunisiens.

Commentaire de Hechmi Alaya : "L'investissement industriel est l'indicateur le plus préoccupant de l'économie tunisienne. Mesuré à l'aune des déclarations à l'APII, s'établit au 1er semestre de cette année à son niveau le plus faible - aussi bien en dinars courants qu'en pourcentage du PIB - depuis près d'une vingtaine d'années : 0,6% du PIB vs 2,4% en moyenne 2005-2009. Pis, jamais les « créations » nouvelles ne sont tombées aussi bas (35,9% du total des déclarations contre 56,2% en moyenne des années 2010-2019) et jamais aussi, les projets « totalement exportateurs » n'ont représenté une part aussi faible: 14,7% des déclarations à l'APII contre 30,3% en moyenne 2019-2023".

La désindustrialisation n'aide pas à une reprise plus importante des exportations qui n'auraient

même pas pu progresser de 2,4% entre janvier et juillet 2024, si ce n'est les +39,2% des industries agroalimentaires grâce à la hausse des ventes en huiles d'olives qui ont atteint les 3636,2 MD contre 2095,3 MD en 2023.

Les principaux moteurs l'investissement et la productivité de la Tunisie sont soit à l'arrêt soit tournent à l'envers

Les exportations du secteur de l'énergie ont augmenté de 19,4%, celles du secteur des industries mécaniques et électriques affichent une croissance très timide de 0,8% , beaucoup mieux que les industries textiles, habillement et cuirs de -7,6%.

Comme attendu, l'État tunisien est, à ce jour, incapable de remettre la machine de production du secteur de mines, phosphates et dérivés en marche. Elle continue sur la pente descendante : -7,9%.

S'agissant des autres fondamentaux économique dont l'inflation, pouvons-nous parler d'une réelle amélioration lorsqu'à juillet 2024 et sur une année, les prix de l'alimentation ont augmenté de 9,4% sur un an, en raison de l'augmentation des prix des viandes ovines de 24%, des huiles alimentaires de 21,8%, des condiments de 16%, des prix

des poissons frais de 12,5% et des prix des légumes frais de 9%. Sur seulement le mois de juillet, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,4%. Les prix des fruits ont progressé de 3,6%, des viandes bovines de 0,8% et des poissons frais de 0,7%.

Et pour terminer un indicateur économique alarmant est celui du taux d'endettement public qui au terme de juin 2024, a atteint 127,4 milliards de dinars, soit 10713 dinars par Tunisien alors que le salaire annuel moyen est de l'ordre de 11080 dinars (chiffre de à 2022), ce qui fait de tous, actifs ou pas actifs des endettés à vie.

"Avec des ressources propres cannibalisées par le service de la dette, l'État en est réduit à ajuster à la hausse les prix des services publics (électricité, eau, etc.) et à accepter la détérioration des transports publics, de l'éducation et la pénurie s'agissant de nombreux produits de première nécessité".

"Les principaux moteurs de l'investissement et de la productivité de la Tunisie sont soit à l'arrêt soit tournent à l'envers. Un pays dont l'arrogance n'a d'équivalent que sa prétention à défier les lois de l'économie et de la finance est un vrai sujet d'inquiétude" déplore Hechmi Alaya.

La situation que vit aujourd'hui la Tunisie, exige la démarche de lucidité pour réussir la sortie de crise. La cosmétique ne sert plus à rien sinon qu'à faire reculer les échéances d'un effondrement que personne ne souhaite. Pour les économistes : "Tout diagnostic porte en lui-même sa solution, d'où la nécessité de porter le bon diagnostic au bon moment".

"Tout diagnostic porte en lui-même sa solution, d'où la nécessité de porter le bon diagnostic au bon moment".

Le bon diagnostic en la matière ne consiste pas à dire que la crise des produits alimentaires est dû principalement à la spéculation, que la désindustrialisation et le désinvestissement sont causés par des traîtres hostiles à toute avancée économique du pays et qu'envoyer le FMI balader débarrassera la Tunisie de sa dépendance aux bailleurs de fonds internationaux!

La Tunisie a besoin du courage des décideurs politiques : le courage de dire et de faire.

Amel Belhadj Ali

(Sources : ITCEQ, API, Ecoweek)



ATB

البنك العربي لتونس



كانك صاحب محل

تجاري ، أخلص بال TPE

وارجح

SEJOUR POUR DEUX



Fitch Ratings

L'inflation freine l'assouplissement monétaire en Tunisie et en Algérie

Les autorités monétaires en Tunisie, en Algérie et en Égypte maintiendront leurs taux directeurs au second semestre 2024, car l'inflation restera élevée, estiment les experts de Fitch Rating.

Eh oui, nous ne sommes pas sortis de l'auberge sachant qu'en Tunisie, l'augmentation des prix du groupe « produits alimentaires » est passée de 10,1% en juin à 9,4% au mois de juillet 2024, ce qui ne laisse pas présager une baisse importante de l'inflation

maintenue selon l'INS à 7% au mois de juillet.

Seul le Maroc qui n'a pas eu à subir les conséquences de nos révolutions et les effets de choix économiques catastrophiques réduira son taux directeur de 50 points de base.



Fitch Rating prévoit une inflation supérieure à la moyenne en Algérie et en Tunisie en 2025, ce qui incitera les autorités à maintenir la même politique monétaire.

“Les risques pour nos prévisions de taux directeurs sont orientés vers un assouplissement monétaire plus précoce en Égypte, des taux directeurs plus élevés au Maroc et en Algérie en cas de flambée de l’inflation, tandis que les risques sont équilibrés en Tunisie”.

Les politiques monétaires seront différentes dans la région MENA pour le reste de l’année 2024 et sur 2025. La première moitié de 2024 a vu l’Algérie et la Tunisie maintenir leurs taux directeurs à 3,0 % et 8,0 % respectivement, les niveaux auxquels ils ont terminé 2023.

«**Les autorités monétaires en Tunisie, en Algérie et en Égypte maintiendront leurs taux directeurs au second semestre 2024, car l’inflation restera élevée.**»

La Banque centrale d’Égypte a mis en œuvre une augmentation massive de 600 points de base le 6 mars, en plus d’une augmentation de 200 points de

base en février 2024, portant le taux de prêt au jour le jour à 28,25 % et le taux de dépôt au jour le jour à 27,25 %, leurs niveaux les plus élevés jamais atteints.

«**Fitch Rating prévoit une inflation supérieure à la moyenne en Algérie et en Tunisie en 2025.**»

Pendant ce temps, le 25 juin, Bank Al Maghrib (BAM) a réduit le taux directeur de 25 points de base à 2,75 % alors que l’inflation a considérablement diminué à 1,8 % en glissement annuel en juin 2024, contre des taux à deux chiffres l’année précédente.

Au second semestre 2024, nous prévoyons que l’inflation, bien que décélérant mais persistante, incitera les banques centrales d’Algérie, d’Égypte et de Tunisie à maintenir les taux à leurs niveaux actuels jusqu’à la fin de 2024, tandis que la faible inflation incite la Banque Centrale Marocaine à réduire le taux de 50 points de base supplémentaires.

En 2025, l’Égypte rejoindra le Maroc et lancera son cycle d’assouplissement monétaire au premier trimestre 2025, tandis que l’Algérie et la Tunisie ne verront aucun changement sur le front de la politique monétaire.

WMC + Fitch rating

Dette extérieure

Les services de la dette extérieure ont avoisiné les 10 milliards de dinars, à la date du 20 août 2024, contre 6,8 milliards de dinars, une année auparavant, ce qui représente une hausse de 46,5%, d’après les indicateurs monétaires et financiers, publiés mercredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les recettes touristiques ont également, augmenté de 6,7%, passant du 4,2 milliards de dinars, au 20 août 2023, à 4,5 milliards de dinars, actuellement. Idem, pour les revenus du travail qui se sont établis au niveau de 5 milliards de dinars, en légère augmentation de 2,7%, par rapport à la même période de l’année écoulée.

S’agissant des avoirs nets en devises, ils ont enregistré une légère baisse, pour se situer au niveau de 25,3 milliards de dinars (l’équivalent de 115 jours d’importation), à la date du 28 août courant, contre 26,4 milliards de dinars (114 jours d’importation), une année auparavant.



Université d'été de la FMAH

Quelle place pour la Tunisie dans un monde en mutation ?

Dédiée au centenaire de la naissance du mouvement syndical national tunisien (1924 – 2024), la 31^{ème} session de l'université d'été de la Fondation Mohamed Ali Hammi (FMAH), se tiendra, les 6, 7 et 8 septembre, à Hammamet, sur le thème « Comment se positionner dans un monde en pleines

mutations ? Proposition d'alternatives citoyennes ».

L'objectif principal de cette Université d'Été est de revisiter l'actuel modèle social tunisien en profonde crise structurelle et de proposer une alternative citoyenne.

« Déjà à la veille des événements

de décembre 2010-Janvier 2011, le « modèle social tunisien » était en profonde crise qui a constitué le terreau favorable de ces événements. Plus de treize années après, cette crise s'est considérablement aggravée par la conjonction de facteurs internes et de facteurs externes », lit-t-on dans l'exposé des motifs.

Le contexte interne et externe

Au plan interne, plus de trois années après ce coup de force, qui, quoiqu'on en dise, a recueilli une vaste approbation populaire ; et à la veille des élections présidentielles, sur des points importants la visibilité n'est pas nette. Le besoin est urgent de contribuer à améliorer cette visibilité ;

Au plan externe, le changement politique du 25 juillet 2021, s'est déroulé alors que le monde est entré dans un contexte international exceptionnel : crise du Covid 19, guerre russo-ukrainienne, guerre de Gaza. Ces deux derniers conflits, aux importantes conséquences ressenties au niveau économique et social, restent ouverts à des risques majeurs et mettent le monde dans une situation d'incertitude durable.

 **«Le passé est un prologue.» (William Shakespeare) - Pour souligner l'importance de revisiter l'histoire pour construire l'avenir.**

Mais le plus important reste la montée du « Sud Global » autour des BRICS menés par la Chine : une contestation sérieuse de l'ordre établi depuis la fin de la deuxième guerre mondiale

et de ses institutions, ONU en tête. Ceci signe probablement la fin d'un monde unipolaire et une restructuration profonde des relations internationales qui impacteront profondément tout ce qui se passera dans les prochaines décennies.

Les thématiques

S'agissant des axes de la problématique qui sera débattue au cours de cette université, ils seront articulés autour de trois grands thèmes : une lecture actualisée de la crise du « modèle social tunisien », crises et perspectives, identification de nouveaux acteurs et leviers de changement et réinvention d'une nouvelle solidarité.

D'autres thématiques fort intéressantes seront également discutées au cours de cette université d'été. Il s'agit entre autres :

« des inégalités de revenu et de patrimoine en Tunisie : Les enseignements à tirer »,

du « réaménagement du territoire, la révision de l'urbanisation et de la politique des villes, la question écologique et l'agriculture »,

La décolonialité ou comment se libérer de la "matrice du pouvoir sans fin" des pays dominants ? »,

« Comment concilier le soutien et l'adhésion à la multipolarité

naissante et salvatrice avec l'insertion dans notre voisinage « naturel » et historique, l'espace euroméditerranéen ? »

Bilan du partenariat Tunisie/ Union Européenne et présentation du livre : « Eurafrique: aux origines coloniales de l'Union européenne » de Peo Hansen et Stefan Jonsson de l'Université de Stockholm - Suède ».

Mention spéciale pour trois conférences qui seront données par trois femmes universitaires sur les thèmes porteurs suivants:

- « Accélérer la transformation : le développement personnel comme catalyseur de la citoyenneté, du succès et de la croissance durable »,
- « La réhabilitation de l'économie sociale et solidaire comme vecteur du modèle de développement inclusif et de l'amélioration des services publics (transport, santé, éducation),
- « Pour une administration Tunisienne responsable ».

 **«Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.» (Proverbe africain) - Pour mettre en avant l'importance de la solidarité et du travail collectif.**

Identification des nouveaux acteurs

- L'université sera clôturée par une table ronde sur l'identification des nouveaux potentiels comme moteurs et leviers du changement;
- Dynamisation et réforme des institutions (Conseil économique, social et environnemental , Syndicats, Société civile....) ;
- Quel sens donner au « compter sur soi » : notre insertion dans le monde à venir ;

- Comment réinventer une nouvelle solidarité ;
- L'urgence d'une nouvelle stratégie de communication et de mobilisation

L'ensemble de ces communications et conférences seront assurées, trois jours durant et dans l'ordre, par :

- Habib GUIZA , Président de la FMAH et secrétaire général de la CGTT,
- Mohamed Hedi Zaiem, universitaire,
- Maher Gassab, universitaire,

- Samir Meddeb, universitaire,
- Riadh Zeghal, universitaire,
- Ahmed Ounaies, diplomate et ancien ministre des affaires étrangères,
- Jamaleddine Aouididi, universitaire,
- Sihem Sehili, Consultante en coaching,
- Leila Mellouli, universitaire,
- Feriel Laalai, universitaire,
- Mouldi Lahmar sociologue universitaire.

Abou SARRA





HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



La Tunisie prise au piège de sa dépendance énergétique envers l'Algérie

Quelles solutions ?

Outre les importations régulières du gaz naturel algérien, la Tunisie importe du pays voisin, quotidiennement entre 500 et 700 mégawatt d'électricité, soit 14% de sa consommation totale pour près de 900 MD par an depuis 2022 !!!

Dramatique !

Dramatique, lorsque nous savons que la Tunisie aurait pu dès 2018 lancer des appels d'offres pour la construction des deux centrales électriques Skhira1 et Skhira2, les cahiers de charges étaient fin prêts, mais que les virtuoses économiques de l'époque (sic) en l'occurrence Slim Ferieni, ministre de l'Industrie et des PME et Zied Laadhari, ministre du Développement et de la

Coopération internationale, n'ont pas estimé que la sécurité énergétique de la Tunisie revêtait une quelconque importance!

Dramatique parce que rien qu'à imaginer qu'un beau jour, l'Algérie, où beaucoup pensent qu'ils tiennent aujourd'hui la Tunisie par le cou, fasse basculer le bouton principal du disjoncteur électrique sur off, une partie importante de la Tunisie sera totalement paralysée!

Dramatique parce que tous les gouvernements qui ont succédé à celui de Chahed, n'ont pas cru bon de prendre de véritables décisions visant à assurer un minimum d'indépendance énergétique à la Tunisie. Leurs seules préoccupations éminemment populistes, étaient

de rassurer un peuple appauvri de plus en plus à la perpétuation de la politique de subvention et de compensation même, si à termes, il en paiera les frais !

Les projets des deux centrales ignorées par le gouvernement Chahed et les autres devaient produire 1000 mégawatt d'électricité évitant à la Tunisie une dépendance à l'Algérie qui, en période de pointe, favorise, et c'est normal, son marché intérieur.

La [Banque islamique de Développement](#) avait à l'époque donné son accord de principe pour un prêt destiné à financer la construction des deux centrales. Un investissement qui aurait pu être amorti en 10 ans assurant à la Tunisie un relatif

compter sur soi s'agissant de son approvisionnement en électricité!

Nous dépendons de l'Algérie aussi en gaz naturel et loin des délires des uns et des autres sur de quelconques relations privilégiées entre les deux voisins, la "grande sœur", elle, n'use d'aucun sentimentalisme s'agissant de ses intérêts et en l'occurrence, la Tunisie ne bénéficie pas d'avantages spéciaux.

 **«La dépendance énergétique de la Tunisie est un véritable fardeau qui pèse sur son économie et sa souveraineté.»**

Si ce n'est que la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) et la compagnie algérienne des hydrocarbures (Sonatrach) ont signé un accord pour le renouvellement du contrat d'achat et de vente de gaz naturel de 8 ans (jusqu'en 2027) et une réduction de 10% sur les prix en cours.

Une convention qui ne couvre pas une nouvelle demande de la Tunisie, si besoin et en période de pointe, et qui ne souffre aucun retard de paiement, arrivées les échéances de règlement ! Aujourd'hui que les prix du gaz naturel ont grimpé de près de 30%, le poids financier est plus

lourd que celui prévu lors de la signature de ladite convention.

Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut rien voir !

Alors que le pays s'endette de plus en plus pour garder la paix sociale laissant aux futurs dirigeants, ceux des futures décennies, le soin de réparer les pots cassés et d'engager les réformes nécessaires, les élus "génies" n'ont pas estimé important de légiférer pour activer la réalisation du plan solaire, de s'informer sur les opportunités que peut représenter le gaz de schiste que l'Algérie, d'ores et déjà, extrait et exploite.

Ils ne se sont pas penchés sur des cadres légaux incitatifs pour encourager la production de l'éolien, l'hydrogène vert ou encore l'extraction du gaz de schiste, en revanche, ils étaient super contents et tapaient des pieds trop heureux d'avoir opposé un niet définitif au renouvellement des contrats des champs pétroliers d'Ashtart et de "Rahmoura" qu'ils veulent nationaliser ! Waw ! "Quelle victoire sur cet occident vampire qui veut encore spolier nos richesses ! Gardons-les pour nous mêmes, même sous terre ! Dieu que de complexes devrait gérer la Tunisie pour s'en sortir et que de batailles à livrer contre les dogmes et l'abrutissement !

Comme si l'État tunisien a les moyens de faire de la prospection gazière ou pétrolière ! En exerçant leur souverainisme dogmatique sur les richesses minières du pays, ces élus ont-ils pensé à la souveraineté de la Tunisie dépendante.

 **«Les choix politiques passés ont mis en péril la sécurité énergétique de la Tunisie.»**

Ont-ils pensé au taux d'endettement de la Tunisie envers l'Algérie ? Ont-ils, ne serait-ce qu'une fois anticipé la hausse vertigineuse des fonds que l'État devrait consacrer dans les prochaines années à la subvention de l'énergie ?

Savent-ils seulement que les subventions aux hydrocarbures et à l'électricité ont atteint 5,3% du PIB en 2022 et 4,4% du PIB en 2023 et qu'au terme de 2024, elles seront encore plus importantes et pourraient dépasser les 6% du PIB en 2028? Hypothéquer l'avenir de la Tunisie, celui des futures générations, mettre le pays sous mandat énergétique algérien serait, à voir leurs postures, plus acceptable, plus raisonnable!

Préférer un taux de dépendance énergétique de 56% plutôt que d'encourager les investissements dans la prospection pétrolière et

gazière serait préférable, pour ceux censés défendre les intérêts de leurs concitoyens, à autoriser l'exploitation des richesses de son sous-sol pour que le pays s'affranchisse de la dépendance aux autres !

 **"Il est urgent de diversifier les sources d'énergie pour garantir l'avenir du pays."**

Insensé !!!

Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut rien voir !

Comment croire que la Tunisie républicaine progressiste de l'indépendance ait pu être la génitrice d'une telle classe politique, dépourvue d'un minimum de bon sens économique, plus intéressée par les grands slogans "révolutionnistes" populistes à souhait que par les intérêts supérieurs de la nation et ceux de la mère patrie.

Écœurant !

De quelle souveraineté pouvons-nous, nous prévaloir lorsque nous n'avons pas de sécurité énergétique ? Comment être sûrs que l'on ne nous soumette pas à des pressions nous obligeant à prendre des positions dans des conflits régionaux

ou internationaux qui ne nous concernent nullement et qui nous enlèvent le statut de neutralité diplomatique dont nous sommes toujours prévalu ?

Elyes Kasri, diplomate, ancien ambassadeur a récemment exprimé son indignation dans un post FaceBook quant à l'état d'esprit qui règne dans certains milieux algériens : "Il est tout simplement humiliant et révoltant d'entendre des voix algériennes, heureusement minoritaires, parler de la Tunisie en tant qu'État failli qui dépend de l'Algérie pour se nourrir et que la solution serait pour l'Algérie d'absorber la Tunisie et d'en faire une wilaya algérienne. A nos frères et voisins algériens de réaliser que la fierté et l'orgueil nationaux ne sont pas l'apanage exclusif du peuple algérien et que le peuple tunisien, avec sa vieille et riche histoire marquée par des époques de repli et de renaissance, n'accepte pas ce genre de langage et cette hogra que certains se croient permis. L'histoire est pleine de rebondissements et nul n'est en droit d'insulter l'avenir et de se laisser tenter par la suffisance et la condescendance. Si les plus grands désastres historiques de Zama au Bardo nous sont venus de la frontière occidentale, nos frères et voisins algériens feraient bien de méditer les péripéties de l'histoire moderne et le contournement de la ligne électrifiée Morris, construite en

vain par les colons français pour freiner les incursions armées du FLN à partir de la Tunisie..."

Le soutien de la Tunisie à l'Algérie lors de sa lutte contre l'occupant français relève de faits historiques que personne ne peut nier !

Les velléités et délires expansionnistes de certains algériens, ne valent rien, la Tunisie étant trop grande par son histoire pour être avalée par qui que ce soit, y compris par une Algérie grande par sa géographie !

 **"Les citoyens tunisiens ont le droit de disposer d'une énergie propre, fiable et abordable."**

La balle est dans le camp des dirigeants tunisiens qui doivent réfléchir de nouveau au sens profond de la souveraineté nationale qui ne consiste pas seulement à dire non au FMI mais aussi à dire non à ceux qui inondent nos frontières d'immigrés africains et qui n'ont jamais réellement aidé la Tunisie sauf peut-être en consentant quelques gestes destinés à la consommation d'une opinion publique émotive et réagissant de manière hormonale !

Amel Belhadj Ali

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





Perspectives économiques en Tunisie

Quels défis pour 2024 et 2025 ?

Dans son rapport sur les perspectives économiques en Afrique pour 2024, la Banque africaine de développement (BAD) projette, pour le cas de la Tunisie, les perspectives et les risques suivants.

«L'inflation devrait s'élever à 7,1% en 2024 avant de décroître progressivement.»

Au chapitre des perspectives, la BAD estime que « la croissance du PIB devrait rester modeste à moyen terme, à 2,1% en 2024 et 2,9% en 2025. L'inflation devrait s'élever à 7,1 % en 2024 avant de décroître progressivement

à 6,7% en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes mondiales s'atténuent. Le déficit budgétaire devrait atteindre environ 6% en 2025, grâce au maintien de la discipline budgétaire. En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser progressivement pour atteindre 4% en 2025, en raison des importations de biens d'équipement nécessaires pour stimuler la croissance économique ».

Au rayon des risques, les perspectives économiques à moyen terme pourraient, d'après la BAD, se détériorer en raison du risque élevé de surendettement entravant l'accès au financement extérieur, des tensions sociales

causées par le coût élevé de la vie et des taux d'intérêt toujours élevés dans les économies développées.

«Le risque de surendettement constitue une menace pour les perspectives économiques tunisiennes.»

Toutefois, la BAD considère que l'accélération des réformes (en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat des affaires et le contrôle des dépenses courantes) pourrait stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette.



Changement sensible au niveau L'endettement intérieur

Un pari risqué ou une opportunité pour la Tunisie ?

Un changement sensible a été enregistré au niveau de la composition de la dette publique de la Tunisie, avec l'augmentation de la dette intérieure de 42,7% du PIB au premier semestre de 2023, à 51,1% du PIB, au cours de la même période de cet exercice, a estimé le spécialiste en risques financiers, Mourad Hattab dans son analyse des « Résultats provisoires de l'Exécution provisoire du budget de l'Etat », publiés récemment

par le ministère des Finances.

Pour Hattab, les mois prochains permettront d'évaluer cette politique de recours à l'endettement intérieur et son impact sur la croissance.

En effet, l'encours de la dette intérieure du pays a enregistré, à fin juin 2024, une hausse importante de 27,5% par rapport à la même période de 2023.

Hattab a fait remarquer que cette croissance représente un tournant décisif dans la stratégie de financement du pays, soulignant que cette nouvelle approche vise à réduire la dépendance de la Tunisie aux créanciers internationaux.

Et d'ajouter que l'approche en question favorise une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de la politique économique du pays.

Pour l'expert, la volonté de la Tunisie d'aller vers l'indépendance financière et de soutenir sa souveraineté, permettra une meilleure adaptation des politiques en fonction des besoins de l'économie du pays.

Toutefois, il a appelé à prendre plusieurs mesures, à surveiller soigneusement les indicateurs économiques et à maîtriser la gestion de la dette intérieure pour tirer profit de cette nouvelle approche, tout en réduisant les risques.

Il a estimé qu'une bonne gestion de la dette intérieure accompagnée d'une batterie de réformes structurelles financières continues garantira une plus grande flexibilité économique. Selon Hattab, les autorités ont entamé cette démarche, depuis une période, d'où l'ajustement du solde de la balance courante, la baisse des demandes en liquidité sur le marché monétaire, outre la poursuite de la baisse des taux d'inflation.

Il a fait savoir par ailleurs, que la réussite de cette stratégie dépendra de la capacité du gouvernement tunisien à maintenir l'équilibre entre le financement interne et la stabilité macroéconomique, tout en poursuivant les réformes nécessaires pour renforcer les bases de l'économie nationale.



Tunisie

Les transactions par cartes bancaires atteignent 13,2 milliards de dinars au premier semestre 2024

77 millions opérations ont été menées par cartes bancaires, en Tunisie, durant le premier semestre 2024, mobilisant une enveloppe globale de l'ordre de 13,2 milliards de dinars, soit en hausse de 7,4% en termes du nombre de transactions et de 9% en termes de valeur, par rapport à la même période de 2023, selon le bulletin «Les paiements en chiffres en Tunisie», publié mardi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Ces opérations ont servi essentiellement pour le retrait d'argent (64%), en premier lieu, et le paiement (36%), en second lieu.

Toutefois, la BCT a fait état d'une baisse du nombre de cartes bancaires de 24% à 5364 mille cartes, par rapport à fin décembre 2023, contre un accroissement du nombre des DAB (distributeurs automatiques de billets), et des GAB (guichets automatiques de banque) de 1,7% à 3260 DAB/GAB.

Pour ce qui est du paiement mobile, le nombre de transactions s'est multiplié par 7, passant de 78,7 mille transactions, à fin juin 2023 (pour un montant de 17 millions de dinars -MD), à 582 mille transactions (d'une valeur de 84,3 MD), à fin juin 2024.

S'agissant du paiement électronique (E-paiement), la BCT a fait état d'une hausse de 16,8% en nombre à 8,8 millions opérations et de 2,3% en valeur, à 550,9 MD. Il convient de noter qu'on recense actuellement, en Tunisie, 1199 sites marchands

actifs et 37,2 mille TPE.

En ce qui concerne les opérations effectuées par les moyens de paiement télé-compensés, les données de la BCT font ressortir une baisse du nombre des opérations menées par lettres de change (-5% à 830 mille opérations pour un montant de 16,4 milliards de dinars) et par chèques (-1,9% à 12,2 millions opérations représentant un montant de 61,7 milliards de dinars).

Le taux de rejet des lettres de

change et des chèques s'élève respectivement à 11,5% et 1,45%, et ce, durant les six premiers mois de l'année 2024.

Du côté du nombre d'opérations menées via prélèvements, il a enregistré un accroissement de 25% (à 3,16 millions opérations) pour un montant de 12 milliards de dinars, contre une stabilisation pour celles effectuées par virements (16,9 millions opérations mobilisant un montant de près de 27 milliards de dinars).

Kia Green Deal
Financez votre futur électrique.

KIA | مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

Tarification Exclusive et Exceptionnelle

8 ANS
GARANTIE BATTERIE



Tunisie

La dette intérieure augmente de 24,9 % au premier semestre 2024

La dette intérieure de la Tunisie a augmenté d'environ 24,9 %, à la fin du premier semestre de l'année 2024, contre 20,5 % au cours de la même période de l'année dernière.

Selon les indicateurs de l'Institut national de la statistique (INS), les emprunts intérieurs n'augmentent pas l'inflation car ces fonds sont déposés dans les institutions monétaires nationales et puis injectés dans le circuit économique structuré.

Selon les données publiées par

le ministère des finances sur les résultats de l'exécution du budget de l'État pour le premier semestre de l'année en cours, cette évolution coïncide avec la baisse significative de la part de la dette extérieure de l'État de l'ensemble de la dette publique.

À la fin du mois de juin 2024 et pour la première fois depuis 2010, elle est passée sous la barre de la moitié de l'ensemble des dettes de la Tunisie, soit 48,9 %, après un cumul de 70,7 % à la fin du mois de juin 2019.

L'encours de la dette publique (dettes intérieures et extérieures restant à rembourser par l'État tunisien) a augmenté de 6,5%, à 127,4 milliards de dinars, soit le taux d'augmentation le plus bas depuis la pandémie du Covid.

Selon les experts financiers, ce ralentissement est principalement dû à la régression de la dette extérieure de l'État, qui a baissé à la fin du mois de juin 2024 de 9,1 % par rapport à la même période de l'année dernière, sachant que la dette publique tunisienne représente 78,1 % du PIB.



HORS - SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Le phosphate tunisien

Une richesse inexploitée au cœur de la crise économique

Avec des réserves confirmées de 2,5 milliards de tonnes de phosphate et au regard du trend haussier que connaît, de plus en plus, le cours de ce minerai fort prisé à l'international, la Tunisie aurait pu disposer, avec une éventuelle production moyenne de 10 millions de tonnes par an, d'une importante manne de devises pour rembourser, dans des

conditions acceptables, ses dettes et booster son développement, et ce, durant deux siècles -bien deux siècles-.

Malheureusement, nous sommes loin de ce scénario idyllique. Avec une moyenne de production annuelle de 2 millions de tonnes depuis dix ans, la Tunisie est loin du compte.

Pour mémoire, la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) produisait, avant 2010, 8 millions de tonnes par an et avait une stratégie pour produire 15 millions de tonnes à l'horizon 2015 avec 7000 employés seulement. Elle n'en produit, aujourd'hui, que 3,8 millions de tonnes (chiffre de 2021) avec un effectif qui a triplé depuis 2011.

A l'origine de cette contre

performance assassine, quatre facteurs : l'absence de vision stratégique pour ce secteur, la bureaucratie, la corruption et l'incompétence des gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays, depuis une douzaine d'années.

Des conseils ministériels qui ressassent les mêmes problématiques

A titre indicatif, les deux derniers premiers ministres, Nejla Bouden et Ahmed Hachani ont tenu de multiples conseils ministériels sans aucun résultat tangible. C'était tout simplement de la réunionite.

«Avec des réserves confirmées de 2,5 milliards de tonnes de phosphate, la Tunisie aurait pu disposer d'une importante manne de devises.»

A preuve, il y a une année et 5 mois, un communiqué insipide de la présidence du gouvernement de l'époque, nous apprend que le secteur du Phosphate en Tunisie et les perspectives de son développement ont été à l'ordre du jour du Conseil ministériel restreint qui a eu lieu, le 11 avril 2023, sous la présidence de la cheffe du gouvernement, Najla Bouden.

Le communiqué ajoute que «les plans d'action de la Compagnie des Phosphates Gafsa et du Groupe chimique tunisien et les projets permettant de renforcer leur productivité ont été à l'ordre du jour de la réunion ministérielle. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur la nécessité de rétablir le transport du phosphate par voie ferroviaire en vue de booster la productivité du secteur minier ».

Une année et cinq mois après, nous sommes toujours au point zéro. Un autre communiqué de la présidence du gouvernement d'Ahmed Hachani, nous informe qu'un conseil ministériel restreint a approuvé, le 7 août 2024, le programme de développement de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) pour 2025-2030. Entendre par là que le gouvernement a reporté les problèmes du secteur à 2030. Et pour fouetter notre égo, le communiqué croit nous épater en faisant remarquer que « ce programme vise à moderniser le transport du phosphate par train, à aménager les espaces de conditionnement nécessaires, à accélérer la construction de l'unité de production d'Om Al-Khachab à Gafsa ». Du labla labla...

Le seul projet réalisable, à court terme, risque d'être encore reporté

Mention spéciale pour le projet

d'Oum Al-khachab qui est à un stade assez avancé. Ce projet, qui prévoit de produire, annuellement, 2,4 millions de tonnes de phosphate destinées à être transformées en acide phosphorique et en engrais phosphatés pour satisfaire les besoins des usines de Tifert (Skhira) et de Mdhilla 2, peut entrer en production, dans une année et demi, pour peu que certaines difficultés soient surmontées. Celles-ci ont trait à moult problèmes : problèmes fonciers, problèmes au niveau de la construction d'une centrale électrique pour laverie, problèmes avec le fournisseur chinois.

«L'absence de vision stratégique, la bureaucratie et la corruption sont à l'origine de cette contre performance assassine.»

Comme on le constate, il s'agit de problèmes qui sont pour la plupart du ressort de l'administration tunisienne. Seulement, à défaut de volonté politique, elle a laissé traîner les problèmes.

Plus grave encore, ce projet réalisable à court terme risque d'être retardé encore en raison du sous-équipement de la Compagnie de phosphate de Gafsa (CPG).

La CPG sous-équipée serait incapable d'honorer ses engagements

D'après Radhi Meddeb, ancien ingénieur à la CPG, la Compagnie serait actuellement sous équipée. D'après lui, au regard des dommages occasionnés, depuis 2011, à son matériel, la CPG ne serait pas, selon lui, en mesure, par l'effet de la bureaucratie et de la complexité des procédures des marchés publics de disposer, dans les délais requis, de la totalité de son parc roulant, 800 engins sophistiqués nécessaires pour l'extraction et le transport de phosphate dans des conditions compétitives. Sur ce total, 400 seraient à l'arrêt.

 **«La CPG, sous équipée, serait incapable d'honorer ses engagements.»**

L'expert, qui s'exprimait il y a plus de deux ans sur les colonnes du magazine l'Economiste Maghrébin, pointe du doigt la bureaucratie et la complexité des marchés publics. Car pour remettre ces engins en état de fonctionnement, dit-il, il faut commander les pièces endommagées (cartes électroniques et autres) auprès d'un fournisseur spécialisé à l'étranger. Cette procédure peut durer à elle seule 18 à 24 mois

parce que ça se fait à la demande. L'analyse de l'expert vient d'être vérifiée et confirmée. Et pour cause : c'est seulement ces jours-ci que la CPG commence à prendre livraison de quelques nouveaux engins (août 2024).

Selon Mohamed Daboubi, président du comité préparant le cahier des charges pour l'acquisition de nouveaux équipements pour la Compagnie des Phosphates de Gafsa, a indiqué que la société a conclu un accord en cinq tranches d'une valeur financière d'environ 63 millions de dinars pour l'achat de 18 camions d'une capacité de 60 tonnes, six chargeuses d'une capacité de 4,5 mètres cubes, deux pelles rotatives et cinq chargeuses sur roues.

Il a ajouté que deux tranches de cet accord sont arrivées et sont entrées en exploitation, représentées par des camions et cinq transformateurs sur roues, tandis que la troisième tranche arrivera bientôt, représentée par les deux excavatrices.

Quant on sait que les besoins sont estimés à 400 engins à remplacer et que ceux qui sont livrés se chiffrent à 30, on comprend tout le retard qu'accuse la CPG pour être compétitive sur le marché.

En l'absence de deux études, la visibilité du secteur reste nulle

Plus grave encore, par delà ces problèmes de logistique auxquels est confrontée la CPG, il y a lieu de signaler le retard qu'accusent deux études déterminantes dont dépend l'avenir du secteur du phosphate en Tunisie.

La première, intitulée « étude stratégique du secteur du phosphate et dérivés à l'horizon 2035 ». Cette étude se propose de définir les orientations futures du secteur, s'agissant notamment de l'extraction, du transport, du traitement, du stockage et de la livraison jusqu'aux sites de transformation et aux ports, ainsi que de la logistique.

 **«En matière de phosphate, nous sommes toujours au stade zéro.»**

Le second projet d'étude porte sur le transport hydraulique du phosphate commercial, son alimentation en énergie propre (solaire) et son approvisionnement en eau dessalée. Il s'agit de la technologie du Slurry pipeline.

C'est pour dire au final qu'en matière de phosphate, nous sommes toujours au stade zéro et qu'en attendant les conclusions de ces études, l'actuelle équipe en charge du secteur semble oublier qu'elle navigue à vue. A bon entendeur...

Abou SARRA



Accord de financement pour PROSOL

La Tunisie investit 370 millions de dinars pour le solaire résidentiel et photovoltaïque

Une convention pour le financement du programme « PROSOL Résidentiel » et « Prosol Elec » pour la période 2024-2026, moyennant une enveloppe globale de 370 millions de dinars vient d'être signée entre la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) et la Banque Zitouna.

Le programme « PROSOL TUNISIE » (Promotion du Solaire en Tunisie) est un mécanisme financier permettant de réactiver et de développer d'une façon durable le marché des

chauffe-eau solaires (CES) dans le secteur résidentiel.

Le programme PROSOL ELEC s'inscrit dans le cadre du Programme National de la Maîtrise de l'Energie et est destiné aux clients souhaitant se doter d'une installation solaire photovoltaïque (PV) pour couvrir leurs besoins en électricité.

Le programme Prosol Elec a permis d'équiper 90 mille familles en installations photovoltaïques et plus de 400 000 familles en chauffe-eaux solaires, indique

l'Agence nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME).

La signature de cette convention vient appuyer, d'après l'agence, les efforts nationaux visant à accélérer la transition énergétique et à atteindre les objectifs inscrits dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique.

Ce mécanisme de financement permet aux familles tunisiennes de bénéficier de subventions octroyées par le Fonds de Transition Énergétique (FTE) chapeauté par l'ANME.



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





Compte bancaire inactif

RisqueZ-vous de le perdre ? Nouvelle loi en Tunisie

Les titulaires de comptes bancaires qui n'ont effectué aucune opération sur leurs comptes pendant trois mois consécutifs malgré un solde négatif, découvriront que lesdits comptes ont été clôturés conformément à la loi numéro 41 de l'année 2024 datée du 02 aout 2024 relative à l'amendement d'un nombre de dispositions du code du commerce.

Selon la nouvelle loi publiée au Journal officiel de la République Tunisienne (JORT), la clôture de ces comptes sera effective trois mois après avoir reçu de la part

du gestionnaire un avis écrit pour régulariser le solde débiteur du compte. Il ya lieu de rappeler que cette situation est la seul qui ne nécessite pas un accord des deux parties pour clôturer le compte.

Si une partie des titulaires de comptes bancaires qualifient cette nouvelle disposition de « positive » vu qu'ils font face aux couts exorbitants des frais de tenue de comptes non utilisés, d'autres expriment leurs craintes de perdre leurs comptes en cas de non réception dans les délais de l'avis bancaire.

Selon la nouvelle disposition, si le compte courant est déterminé pour une durée spécifique, il est clôturé à l'expiration de la période stipulée dans le contrat ou avant celle-ci, conformément à un accord entre les parties.

«La nouvelle loi bancaire tunisienne vise à rationaliser la gestion des comptes inactifs et à réduire les coûts pour les consommateurs.»

En cas ou le compte courant est à durée indéterminée et affiche un



solde positif, il peut être clôturé à tout moment à la demande de l'une des parties, sauf si le contrat prévoit un délai de préavis qui ne peut en aucun cas dépasser vingt jours. Si aucun délai n'a été convenu, le compte courant doit être clôturé dans un délai maximum de dix jours à compter de la date de la demande de clôture ou de l'avertissement, prévoit la loi.

Conditions de clôture des comptes bancaires

Selon l'article 732 (nouveau) du code de commerce et les dispositions des lois spéciales, le compte courant est clôturé dans 5 cas.

Le premier cas concerne la clôture du compte courant déterminé pour une durée spécifique à l'expiration de la période stipulée

«Les clients doivent être vigilants et vérifier régulièrement leurs comptes pour éviter toute mauvaise surprise.»

dans le contrat ou avant celle-ci, conformément à un accord entre les parties.

S'agissant de la deuxième situation, elle cible le compte courant à durée indéterminée et affichant un solde positif, et qui peut être clôturé à tout moment à la demande de l'une des parties,

sauf si le contrat prévoit un délai de préavis qui ne peut en aucun cas dépasser vingt jours.

Si aucun délai n'a été convenu, le compte courant doit être clôturé dans un délai maximum de dix jours à compter de la date de la demande de clôture ou de l'avertissement, stipule la nouvelle loi.

En cas où le compte courant est à durée indéterminée et affiche un solde négatif, il peut être clôturé à la demande du titulaire du compte à tout moment, sans

«La clôture automatique des comptes est une mesure controversée qui soulève de nombreuses questions.»

dépasser un délai maximum de trois jours à compter de la date de la demande.

Le cinquième cas concerne le compte courant à durée indéterminée. Si le titulaire n'a effectué aucune opération sur le compte pendant trois mois consécutifs malgré un solde négatif, le gestionnaire du compte est tenu de lui (titulaire) envoyer un avis écrit stipulant la régularisation du solde débiteur du compte et l'avertissement qu'il (compte) sera clôturé après trois mois à compter de la date de cet avis. Le gestionnaire du

Les paiements

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) vient de publier les chiffres des paiements en Tunisie au cours du premier semestre 2024.

Sur le plan de la monétique, on enregistre une augmentation des montants des opérations par carte bancaire de 9% entre le 1er semestre 2023 et 2024, soit 13,213 milliards de dinars en 2024. Les paiements par carte représentent 22% de ce total, contre 78% de retraits DAB/GAB.

Les paiements par TPE ont également enregistré une augmentation de 9,3% au 30 juin 2024, passant de 2,127 milliards de dinars à 2,324 milliards de dinars.

Les paiements en ligne ont connu une croissance de 16,8% en nombre d'opérations correspondant à une augmentation en montant de 2,3% à 550,9 millions de dinars (MDT).

Les paiements Mobile ont connu une importante croissance, passant de 17 MDT à fin juin 2023 à 84,3 MDT à fin juin 2024 soit un multiple de 5.

Les paiements par chèque dominent toujours les moyens de paiements avec une part de 53% du total des montants des transactions suivi par les virements avec 23% du total, 14% pour les lettres de change et 10% pour les prélèvements.



compte peut, le cas échéant, interdire l'utilisation des formules de chèques en possession du titulaire ou de ses mandataires.

Comptes bancaires : une guerre de commissions

En Tunisie, le nombre de comptes bancaires a dépassé, à la fin 2022, les 10 millions, selon les derniers chiffres du conseil bancaire et financier (La BCT n'a pas publié son rapport annuel au titre de l'exercice 2023). Entre 10 et 15% des comptes courants bancaires ne sont pas utilisés.

Au cours de l'année 2024, le dossier des commissions bancaires a ressurgi, notamment, après la publication par la BCT de la circulaire numéro 3 de l'année 2024 relative à la révision à la baisse des niveaux de tarification de 6 commissions bancaires.

Cette nouvelle disposition exceptionnelle permettra aux clients des banques de pouvoir profiter d'une révision à la baisse des tarifs standards et même la gratuité de plusieurs services.

«La transparence et l'information du client sont essentielles dans le secteur bancaire.»

Il s'agit de la gratuité des cartes bancaires nationales à concurrence du solde pour les

clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur ou égal à 1500 DT, le plafonnement des frais de tenue de compte à 3 dinars par mois pour les clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur ou égal à 1500 DT et une réduction de 30% sur les commissions de virements émis sur la Tunisie, effectués par les clients particuliers,

La gratuité vise également les opérations d'opposition sur toute carte nationale, la gratuité de toute demande d'un nouveau code PIN pour tout type de carte. Pour les commerçants équipés de TPE, les frais de transactions par carte nationale seront réduits et plafonnés à hauteur de 1,3% du montant de l'achat.

L'Organisation tunisienne d'orientation des consommateurs et la direction générale de l'ajustement du contrôle prudentiel à la BCT ont récemment conclu un accord stipulant le gel des augmentations des taux de commissions bancaires et l'obligation pour les banques, à partir de 2025, de ne pas approuver les augmentations des tarifs des commissions sauf autorisation de la BCT. A rappeler que les commissions bancaires sont estimées à 1440 millions de dinars par an selon les données du conseil bancaire et financier.

Budget 2024

Durant le premier semestre 2024, la Tunisie a alloué environ 73% des dépenses de compensation, dans le cadre du budget de l'État pour l'année 2024, au secteur des hydrocarbures, d'après la note « Résultats provisoires de l'Exécution du budget 2024 », publiée récemment par le ministère des Finances.

Pour ce qui est de la subvention des produits de base et celle de transport, elles n'ont pas dépassé respectivement les 15% et 12% du total de l'enveloppe réservée à la compensation, à fin juin 2024.

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2024 a consacré, en fait, un montant de l'ordre de 11,337 milliards de dinars pour les dépenses de subvention, en légère baisse de 1,2% par rapport à l'année dernière.

Pour rappel, la Tunisie avait lancé en 2023, le projet « Intensifier l'adoption de la mobilité électrique en Tunisie », financé par la Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et qui vise à accélérer l'adoption de solutions de mobilité électrique en Tunisie, ce qui est en mesure de réduire les dépenses de compensation des hydrocarbures.

Ce projet, dont le coût est estimé à environ 13 millions de dollars, sera réalisé durant la période allant du 1er mai 2022 au 30 avril 2027.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Habitation
Vie
Santé
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmctunisie.com



Ooredoo Music Fest by OPPO

Bizerte illuminée par la musique et la fête

Ooredoo Tunisie, en partenariat avec OPPO, est ravi d'annoncer le succès retentissant de la deuxième édition de Ooredoo Music Fest by OPPO, qui s'est tenue le 27 août au théâtre en plein air de Bizerte. Cet événement a été une véritable célébration de la musique, de la culture et de la communauté, réunissant 8 000 spectateurs enthousiastes pour une soirée inoubliable.

Bizerte s'est animée avec les sons de "Ocheg Eddnya El-Aghani", une performance envoûtante qui a captivé le public avec son interprétation dynamique de la musique tunisienne. Inspiré de la célèbre série télévisée "Nouba", ce spectacle a illuminé la nuit avec un mélange de rythmes traditionnels et contemporains, reflétant la richesse du patrimoine musical de la Tunisie.

Mansoor Rashid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie, a exprimé sa satisfaction quant au déroulement de l'événement : "Ooredoo Music Fest by OPPO témoigne de notre engagement à offrir des expériences mémorables aux Tunisiens. Voir Bizerte s'animer de musique et de joie renforce notre mission de nous connecter avec notre communauté à travers des événements qui célèbrent notre culture et notre patrimoine."

Le festival a également été marqué par le lancement de la nouvelle série Reno12 de OPPO, le premier smartphone alimenté par l'IA de OPPO à être introduit sur le marché tunisien. La série Reno12, dévoilée lors de l'événement, a suscité un grand engouement parmi les passionnés de technologie. Le directeur commercial de OPPO, Mohamed Challouf a partagé ses impressions sur cette occasion spéciale : "Le lancement de la série Reno12 lors de l'Ooredoo Music Fest by OPPO souligne

notre engagement envers l'innovation et notre volonté de nous connecter avec nos clients de manière significative. Nous sommes ravis d'avoir introduit cet appareil révolutionnaire dans un environnement aussi festif et engageant."

Les participants ont non seulement profité d'une performance musicale spectaculaire, mais aussi d'une multitude de surprises et de cadeaux exclusifs de la part de Ooredoo et OPPO, rendant la

soirée une célébration inoubliable de la musique, de la technologie et de la communauté.

Ooredoo Music Fest by OPPO est bien plus qu'un simple événement ; c'est une célébration de l'esprit de convivialité et de la joie de vivre des moments musicaux qui résonnent avec l'âme. Avec le succès de cette édition, Ooredoo Tunisie et OPPO ont une fois de plus démontré leur engagement à enrichir le paysage culturel de la Tunisie.



«L'épargne est un vecteur de croissance que nous encourageons par tous les instruments»

Sihem Boughdiri Nemssia - Ministre des Finances



Spécialiste de la fiscalité pour y avoir passé la majeure partie de sa carrière au ministère des Finances après une maîtrise en sciences économiques, un diplôme de l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand et un cycle supérieur de l'École nationale d'Administration, Sihem Boughdiri Nemssia a été nommée ministre des Finances en août 2021.

Celle qui tient la plume des comptes financiers de la Tunisie est réputée modeste, réceptive et engagée dans la défense des intérêts de l'Etat. Ouverte tout en étant prudente, elle s'est volontiers prêtée au jeu de questions réponses de WMC sur un thème majeur pour l'économie : l'épargne.

de capitalisation d'une partie de vos revenus. Je suis sûre que les efforts déployés dans l'avenir par les jeunes ménages sont plus solides sur l'importance des comptes, d'ouvrir de nouvelles pistes, d'assurer une épargne adaptée pour leurs enfants.

Il est à rappeler que le Plan Epargne Logement a été accordé à la BH en vertu de la loi n°73-24 pour des crédits d'un taux fixe de 5% et un crédit complémentaire d'un taux de 5,75% pour une durée de 25 ans.

Mais plus que la prise de conscience des ménages de l'importance de l'épargne, avez-vous mis en place une stratégie pour encourager le développement de l'épargne ?

L'Etat a déjà commencé l'adoption d'une stratégie pour réduire les paiements en cash qui contribue à mobiliser l'épargne à travers l'encouragement de la numérisation, le paiement électronique et la lutte contre l'évasion fiscale.

La loi de finances de l'année 2022

a prévu l'obligation d'user des moyens de paiements bancaires et positifs pour les paiements au profit des comptables publics (Article 45), d'augmenter de 1% à 5% la taxe englobée au titre des paiements en espèces, supérieurs à 3 mille dinars ou lieu de 5 mille dinars auparavant, d'encourager les moyens de paiements bancaires, postaux ou électroniques lors de l'acquisition de certains produits (notamment pour la rigie de tabac).

Nous privilégions d'autres mesures pour stimuler davantage l'épargne comme l'amélioration du rendement de l'épargne ainsi que la diversification des produits financiers, les incitations fiscales, la digitalisation des services bancaires et la lutte contre l'économie parallèle. Nous sommes conscients que l'épargne joue un rôle essentiel dans l'économie en tant que vecteur de croissance.

L'Etat soutient l'épargne, et nous pouvons aller plus loin, nous sommes ouverts à toutes les suggestions pour l'encourager. Reste que l'épargne est aussi une question de culture.

Les banques estiment que la Banque de l'habitat bénéficie d'un avantage historique avec l'épargne logement dont elles ne peuvent disposer. 5% seulement de taux d'intérêt sur une durée de 25 ans, cela ne garantit pas la compétitivité des autres banques. Pensez-vous qu'on doit réviser cette réglementation ?

Il est avéré que la Banque de l'habitat a l'expérience de la gestion des fonds de l'Etat aux moindres coûts et d'assurer l'équilibre entre les ressources et les emplois de ce programme. Vous savez qu'elle a joué un rôle social très important et qu'elle avait facilité, du temps où elle était la CNEL, l'accès à des centaines de milliers de nos concitoyens à des logements décaits.

Le 25 décembre 2019, le ministre des Finances a signé un nouvel avenant avec la Banque de l'habitat pour une nouvelle catégorie de prêt épargne-logement permettant d'atteindre un montant d'épargne de 30 mille dinars et donnant lieu à un crédit pouvant atteindre les 500 mille dinars.

Comme précisé plus haut, le choix de la BH a été motivé par l'expertise dont elle dispose dans le financement de l'habitat (étant

Six startups tunisiennes sélectionnées pour le concours d'innovation au salon FrancoTech 2024 à Paris



au 30 août 2024.

Pour chaque catégorie, un jury composé d'experts évaluera les projets et retiendra les dix meilleurs sur la base de critères détaillés sur le site web du concours (Concours d'Innovation FrancoTech). La liste des candidats présélectionnés pour présenter leur projet sera publiée le 15 septembre 2024.

Les startups sélectionnées seront invitées à réaliser une présentation de leur projet d'une durée maximale de 5 minutes devant un jury constitué d'experts, de fonds d'investissement, de grands groupes et d'institutionnels. Cette présentation se déroulera devant le jury à partir du 20 septembre 2024.

Trois prix seront décernés lors de ce concours à savoir le Grand Prix de l'Innovation FrancoTech 2024 de la Sécurité Alimentaire, le Grand Prix de l'Innovation FrancoTech 2024 du Numérique et le Grand Prix de l'Innovation FrancoTech 2024 de la Transition Écologique.

Six startups tunisiennes, basées en Tunisie et/ou ayant une activité en France ou dans l'espace francophone, seront sélectionnées par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour exposer au salon FrancoTech, qui se tiendra à Paris les 3 et 4 octobre 2024 et participer au concours de l'innovation organisé lors du salon, a fait savoir, mardi, la Caisse.

Les startups retenues devront être spécialisées dans le domaine du numérique de confiance (intelligence artificielle, cybersécurité, edtech (Technologies de l'éducation), fintech (Technologies financières), medtech (Technologies médicales), ou dans celui de la transition énergétique (énergies

renouvelables, efficacité énergétique, décarbonation, mobilité, économie circulaire...) ou encore dans celui de la sécurité alimentaire (agriculture et industries agroalimentaires, eau, logistique, fret, distribution...).

Le concours de l'innovation mettra en avant les solutions durables et responsables, qu'il s'agisse d'innovations de rupture ou d'améliorations, dans les domaines du numérique, de la transition écologique, et de la sécurité alimentaire.

Les candidats intéressés devront remplir un formulaire de participation en ligne afin de soumettre les détails de leur solution innovante au jury de présélection. La date limite pour l'inscription au concours est fixée

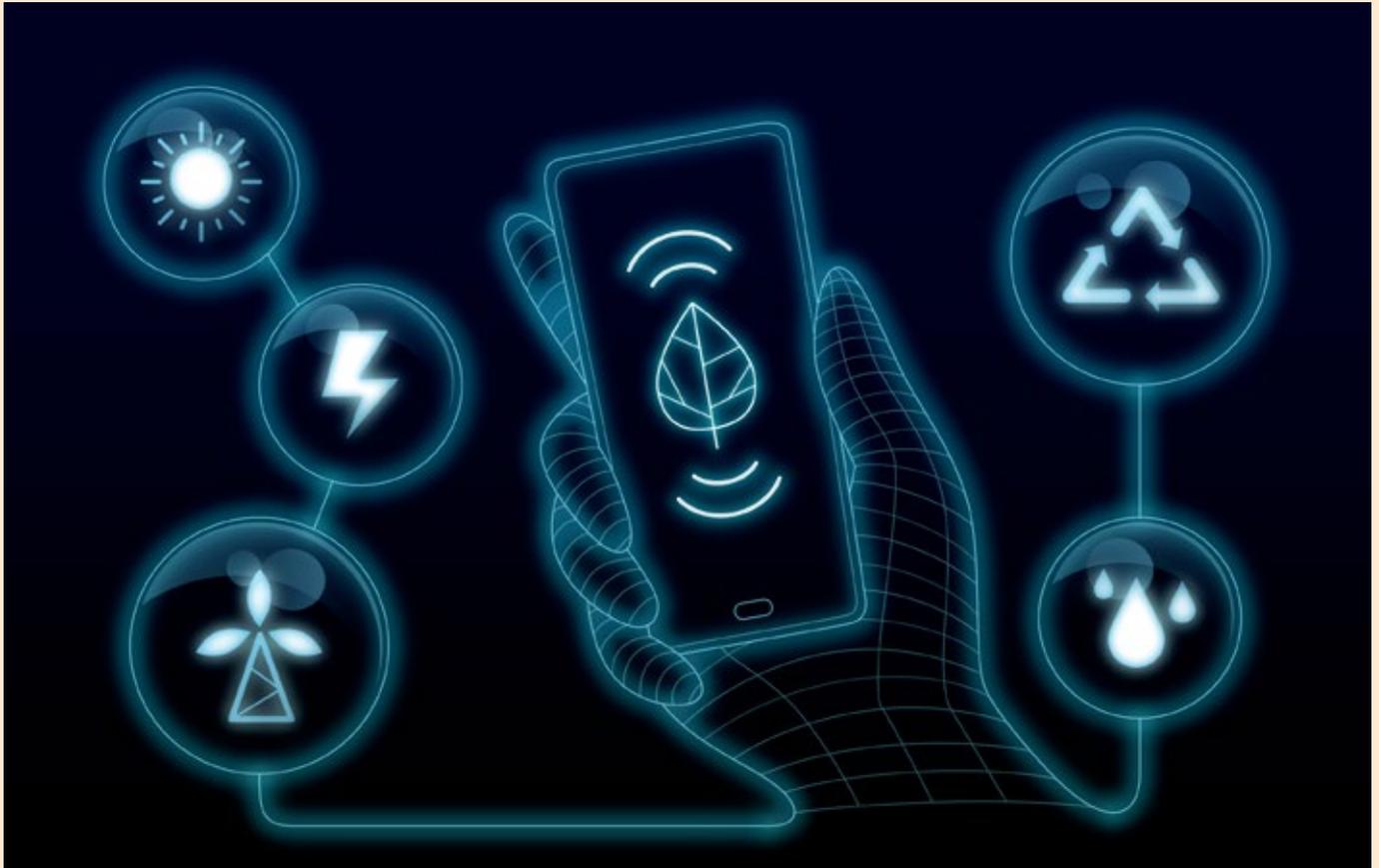
ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك



Lancement de l'application «E-tiquette» pour vérifier la performance énergétique

Le numérique est désormais au service de l'économie d'énergie en Tunisie! Une application mobile "E-tiquette" téléchargeable gratuitement sur les smartphones a été lancée. Elle va aider les consommateurs à vérifier la performance énergétique des équipements électroménagers mis en vente sur le marché local, ont expliqué des cadres et experts de l'Agence nationale

pour la maîtrise de l'énergie (ANME), lors de la deuxième édition de l'initiative "Journalistes, ambassadeurs de la transition énergétique", organisée, mercredi 21 août 2024 à Tunis.

Il s'agit de la première application mobile développée en Tunisie qui permet de lire et de traiter les données de l'étiquette énergétique des appareils

électroménagers à l'aide d'une caméra intégrée à un smartphone en scannant le code QR imprimé sur l'étiquette ou en saisissant le numéro de série de l'appareil.

"E-tiquette permettra aussi de vérifier en temps réel l'authenticité de l'étiquette énergétique et d'effectuer une réclamation si l'étiquette n'est pas authentique.

Développée par l'ANME avec l'appui de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ONU-CESAO/ UN ESCWA), cette application permet aux consommateurs de s'assurer de l'authenticité de l'étiquette énergétique collée sur les équipements électroménagers mis en vente sur le marché et aussi d'accéder à d'autres informations utiles concernant les meilleures pratiques et usages de chaque appareil pour plus d'efficacité et d'économie d'énergie.

Cette initiative vient appuyer les actions menées et encouragées par les autorités dans le cadre d'une politique d'efficacité énergétique adoptée, depuis les années 80.

Un programme d'efficacité énergétique a été mis en place et accéléré depuis 2005, avec des actions axées, entre autres, sur l'audit énergétique obligatoire et périodique, la diffusion à grande échelle des lampes basse consommation, la réglementation thermique des bâtiments, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'éclairage public, le diagnostic des moteurs des automobiles et l'étiquetage des équipements électroménagers.

Ce programme d'étiquetage énergétique qui cible directement les consommateurs, est présenté sous forme d'une

carte ou fiche de vulgarisation qui permet, de choisir les appareils électroménagers qui consomment le moins d'énergie, en comparant les équipements électroménagers selon leur performance énergétique et leur efficacité énergétique (consommation d'énergie) à travers une échelle de degrés de 1 à 8 et de couleurs du vert au rouge.

Par exemple, les appareils de degré 1 consomment moins de 30% à 60% d'énergie par rapport aux appareils de degré 4, ce qui permettra de réduire d'une manière significative, la facture électrique à payer.

Pour la Tunisie, qui dépend toujours des importations énergétiques, une amélioration de l'efficacité énergétique pourrait entraîner un approvisionnement en énergie à moindre coût, une baisse de la demande en énergie et donc un allègement de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis des importations.

En plus d'une panoplie de programmes d'efficacité énergétique dans les divers secteurs, l'ANME promeut, avec l'appui des médias, la généralisation des pratiques d'efficacité énergétique auprès des consommateurs, qui pourraient générer des économies tangibles d'énergie.

Le programme de certification énergétique des équipements électroménagers s'inscrit dans cette optique. Il concerne généralement les réfrigérateurs, les congélateurs et les appareils combinés (réfrigérateurs-congélateurs), les appareils individuels de conditionnement de l'air (climatiseurs), les appareils de production et de stockage de l'eau chaude, les lampes et les appareils d'éclairage, les machines à laver, les sèche-linges et les appareils combinés (lavage-séchage), les machines à laver la vaisselle, les fours, les fers à repasser et les appareils audio-visuels.

Une plateforme en ligne sera bientôt lancée pour vérifier la performance énergétique de ces appareils. Les consommateurs qui se soucient de plus en plus de leurs factures électriques, ne seront pas obligés, ainsi, de se déplacer au CETIME (Centre Technique des Industries Mécaniques et Électriques), spécialisé, entre autres, dans les essais de performances énergétiques des appareils électrodomestiques, pour vérifier la performance énergétique de leurs appareils.

Il suffit de déposer la demande de certification et de validation de l'étiquette par un modèle en ligne avec la possibilité de télécharger des documents en appui, ont expliqué les experts de l'ANME.



ATB

البنك العربي لتونس



Les cartes ATB

كوارط الربح



La bourse de Tunis termine la semaine dans le vert

Dans un marché peu dynamique, la bourse de Tunis a terminé la semaine dans le vert. Le benchmark a clôturé la séance du vendredi sur une modeste progression hebdomadaire de +0,5 % pour s'établir à 9810,38 points, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à +12,1%, selon l'intermédiaire en bourse "Tunisie Valeurs",.

Sur le front des échanges, en l'absence des transactions de bloc, les volumes se sont nettement décélérés par rapport aux semaines précédentes, totalisant une enveloppe de 20,4

MD, soit un volume journalier moyen de 4 MD.

Le titre SMART Tunisie a été le titre le plus échangé sur la semaine, accaparant 31,1% du volume total transigé.

Le titre ICF s'est retrouvé en haut du podium. L'action du spécialiste en fluorure d'aluminium a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +22,8 % à 77,500 D, dans un flux de 801 mille dinars.

Le titre SOTIPAPIER a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du

papetier a progressé de 6,8 % à 5,500 D, en drainant un volume 253 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

Le titre SOTEMAIL s'est retrouvé en queue du peloton. La valeur a reculé de -11,8% à 1,120 D, dans un faible volume d'échange de 5 mille dinars.

Amassant un volume de 6,3 MD, SMART Tunisie a été le titre vedette de la semaine, accaparant, à lui seul, 31% du volume total transigé sur le marché. Le titre s'est maintenu stable à 15,970D.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

16/09/2024

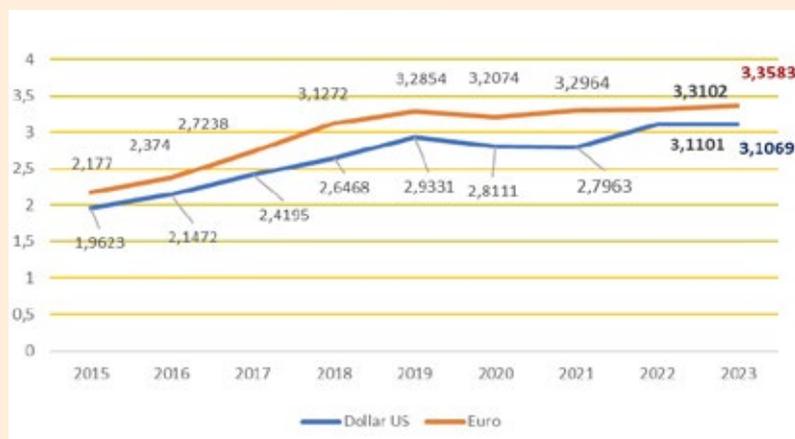
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2299
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2360
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0366
LIVRE STERLING	GPB	1	4,0128
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,6045
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1143
FRANC SUISSE	CHF	10	35,9589
EURO	EUR	1	3,3776
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6368
Yuan Chinois	CNY	1	0,4284

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,0734	3,4307
6 MOIS	3,1097	3,4842

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
17/09/2024

8,00%
TID
17/09/2024

7,98%
TMM
Aout 2024

7,00%
TRE
Septembre 2024

25,32
Milliard
Avoirs en devise
17/09/2024

114
Jours
d'importations
17/09/2024



Tunindex

9 787,53

Var. Année **11,85 %**
13/09/2024

Tunindex 20

4 360,19

Var. Année **13,97 %**
13/09/2024

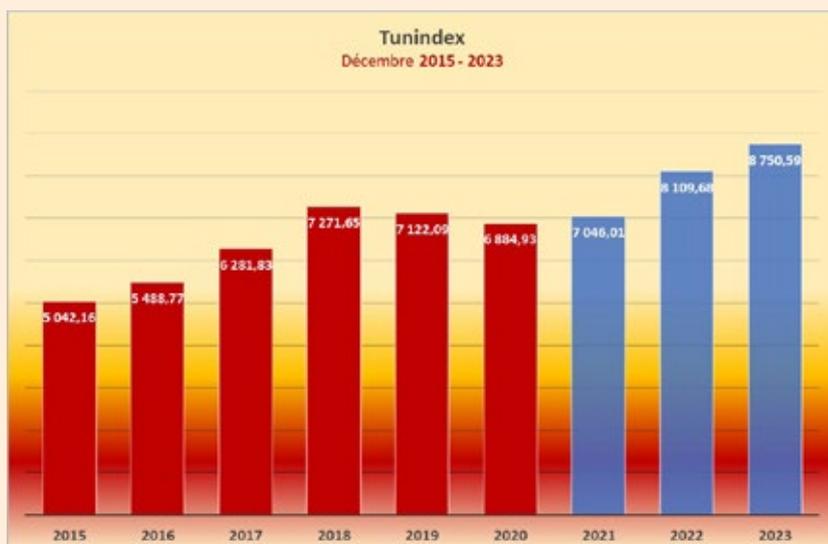
Volume semaine **99,827** Million DT

Capitalisation **26,03** Milliard DT

PER marché **9,17**
(Aout)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 379,12	12,63%
8300	Banques	6 868,58	12,59%
8500	Assurances	14 387,03	1,02%
8700	Services Financiers	12 124,69	32,01%
5000	Services aux Consommateurs	3 137,61	4,50%
5300	Distribution	4 943,29	4,50%
3000	Biens de Consommations	8 215,10	16,99%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 172,16	16,53%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 575,46	18,62%
2000	Industries	1 677,38	1,10%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	698,03	-1,34%
1000	Matériaux de Base	4 440,48	13,71%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH	.	12,50%
SANIMED	.	12,50%
TAWASOL GP HOLDING	.	8,33%
TUNISIE LEASING & FACT	.	6,66%
SITS	.	4,65%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	.	-7,69%
SOTEMAIL	.	-7,48%
SOTUVER	.	-5,66%
ASSAD	.	-5,41%
GIF-FILTER	.	-4,76%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	.	-68,47%
ALKIMIA	.	-40,07%
MIP	.	-35,71%
SOMOCER	.	-34,25%
TELNET HOLDING	.	-29,09%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
SOTETEL	.	77,78%
LAND'OR	.	65,00%
SIPHAT	.	59,57%
MPBS	.	55,22%
SPDIT SICAF	.	49,18%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	13/09/2024 De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								14 313,494
BANQUES								11 902,083
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	43,000	42,900	-0,23%	28,06%	1 298,326
ATB	1	100 000 000	2,700	3,040	3,010	-0,99%	11,48%	301,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	14,020	13,890	-0,93%	16,23%	661,164
BIAT	5	35 700 000	91,900	100,100	100,000	-0,10%	8,81%	3 570,000
BNA	5	64 000 000	8,130	8,170	8,100	-0,86%	-0,37%	518,400
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,120	5,150	0,59%	-4,28%	1 390,500
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	4,800	4,780	-0,42%	-3,82%	4,780
STB	5	155 375 000	3,740	3,050	3,040	-0,33%	-18,72%	472,340
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	53,900	53,400	-0,93%	15,73%	2 242,800
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,600	21,600	0,00%	-4,00%	432,033
UIB	5	32 560 000	25,900	22,900	22,750	-0,66%	-12,16%	740,740
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	9,200	9,000	-2,17%	3,45%	270,000
ASSURANCES								1 309,298
ASTREE	5	6 000 000	48,500	44,900	46,000	2,45%	-5,15%	276,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	47,250	47,260	0,02%	-3,06%	125,712
STAR	10	2 307 693	176,700	169,000	164,000	-2,96%	-7,19%	378,462
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,900	7,000	1,45%	-2,78%	140,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	52,990	53,250	0,49%	1,53%	239,625
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,000	5,980	-0,33%	-0,99%	149,500
LEASING								692,273
ATL	1	32 500 000	3,600	3,900	3,890	-0,26%	8,06%	126,425
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	4,170	4,000	-4,08%	23,46%	28,000
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	22,000	21,800	-0,91%	13,60%	152,600
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,500	7,480	-0,27%	41,94%	82,280
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,430	19,690	1,34%	17,20%	54,148
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	15,610	16,650	6,66%	28,08%	179,820
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								409,841
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	12,680	12,680	0,00%	49,18%	355,040
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,400	9,100	-3,19%	1,11%	8,791
INDUSTRIES								10 018,554
HOLDING								2 354,888
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,190	9,140	-0,54%	2,47%	734,856
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	9,090	9,000	-0,99%	12,50%	1 620,032
AGRO-ALIMENTAIRE								4 018,789
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	14,200	14,530	2,32%	24,19%	797,803
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	9,790	9,900	1,12%	65,00%	136,464
SFBT	1	247 500 000	12,450	12,190	12,200	0,08%	-2,01%	3 019,500
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								236,400
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	6,000	6,000	0,00%	59,57%	10,800
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,170	7,050	-1,67%	-5,75%	225,600
COMPOSANTS AUTOMOBILE								44,842
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,740	0,700	-5,41%	-16,67%	16,800
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,420	0,400	-4,76%	-24,53%	4,215
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,510	3,500	-0,28%	-22,91%	14,727

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	13/09/2024 De la semaine			
CIMENTIER								721,432
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,010	2,020	0,50%	2,54%	694,122
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,600	0,620	3,33%	-34,04%	27,309
CHIMIE								335,662
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	84,000	84,380	0,45%	4,02%	138,173
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	17,800	17,840	0,22%	-40,07%	34,739
ICF	10	2 100 000	71,400	77,300	77,500	0,26%	8,54%	162,750
INDUSTRIES DIVERSES								2 164,948
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	13,450	13,150	-2,23%	-17,55%	128,883
MPBS	2	10 334 430	5,360	8,180	8,320	1,71%	55,22%	85,982
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,960	4,980	0,40%	-6,04%	21,167
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,070	1,030	-3,74%	-15,57%	15,102
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	9,600	9,740	1,46%	7,03%	818,316
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	6,090	5,920	-2,79%	34,55%	32,925
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,530	3,600	1,98%	-5,76%	55,598
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,040	1,170	12,50%	-7,14%	14,508
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,470	0,480	2,13%	-34,25%	19,515
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,070	0,990	-7,48%	-68,47%	34,168
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,190	11,500	-5,66%	-4,17%	451,426
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,300	5,250	-0,94%	-6,75%	147,966
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,770	14,110	-4,47%	-5,62%	58,390
TPR	1	50 000 000	4,970	5,740	5,620	-2,09%	13,08%	281,000
IMMOBILIER								74,758
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,720	1,800	4,65%	5,88%	28,080
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,750	1,750	0,00%	16,67%	8,838
TECHNOLOGIE								66,834
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,240	0,270	12,50%	-18,18%	0,600
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,460	5,460	0,00%	-29,09%	66,234
SERVICES								1 481,861
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								850,783
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,240	6,260	0,32%	-3,69%	239,445
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	13,390	12,250	-8,51%	-1,84%	220,500
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,780	11,140	3,34%	-10,88%	334,200
UADH	1	36 953 847	0,650	0,520	0,480	-7,69%	-26,15%	17,738
STA	1	2 000 000	19,500	19,500	19,450	-0,26%	-0,26%	38,900
AUTRES SERVICES								201,461
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,160	2,220	2,78%	39,62%	9,905
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,300	0,320	6,67%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,370	0,380	2,70%	-13,64%	40,356
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	16,390	17,000	3,72%	2,84%	147,513
TELECOMMUNICATIONS								116,765
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,460	6,400	-0,93%	77,78%	29,676
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,720	0,780	8,33%	9,86%	84,240
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								312,852
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,300	6,290	-0,16%	23,82%	83,028
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,700	7,900	2,60%	-1,13%	124,639
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,150	4,150	0,00%	-19,26%	105,185
(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT								25 813,909

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Pétrole

l'Opep+ mise sur une reprise économique pour justifier sa décision

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep+) est sur le point d'augmenter légèrement sa production pétrolière à partir d'octobre. Cette décision intervient alors que la demande mondiale, notamment en Chine, montre des signes de faiblesse.

Cependant, plusieurs facteurs expliquent ce choix :

- **La force de l'offre et de la demande :** Malgré une demande mondiale atone, l'arrêt de la production en Libye et les réductions de production déjà mises en

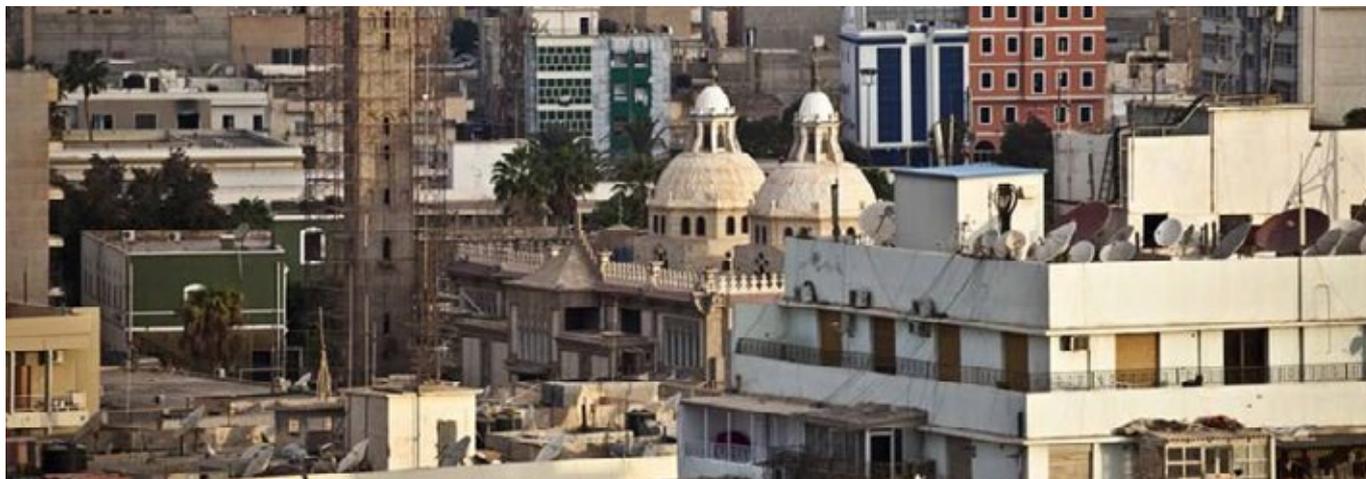
place par certains membres de l'Opep+ ont contribué à resserrer le marché pétrolier.

- **Les anticipations sur les taux d'intérêt :** Les membres de l'Opep+ espèrent que la baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine stimulera la croissance économique mondiale et, par conséquent, la demande de pétrole.
- **Le plan initial :** Le plan d'augmentation de la production avait été établi avant la détérioration du contexte économique et les membres de l'Opep+

semblent déterminés à le mettre en œuvre, du moins partiellement.

Toutefois, cette décision est prise dans un contexte d'incertitude. La guerre en Ukraine, les tensions géopolitiques et les politiques monétaires des grandes banques centrales continuent d'influencer les marchés de l'énergie.

L'Opep+ se réunira officiellement le 2 octobre prochain pour faire le point sur la situation et affiner ses prévisions. Les décisions prises lors de cette réunion auront un impact significatif sur les prix du pétrole et, par conséquent, sur l'économie mondiale.



Haftar reconstruit Benghazi

quelles ambitions pour l'avenir ?

L'est de la Libye, où règne depuis 2014, en maître absolu, le maréchal Khalifa Haftar, est depuis quelques mois un chantier à ciel ouvert. Des ponts, des universités, des hôpitaux, des ports, des cinémas, et même des jardins publics. Aux manettes, on trouve le Fonds de développement et de reconstruction, créé début 2024 et dirigé par Belgacem Haftar, l'un des six fils que Khalifa, 80 ans, a placé à des postes clé.

Les marchés sont confiés à des entreprises appartenant pour la plupart aux pays qui ont soutenu le maréchal lors de la guerre civile en Libye. Il s'agit en priorité de l'Egypte et des Emirats

arabes unis. Quelques marchés sont accordés à des entreprises turques apparemment pour neutraliser leur pays lors d'un éventuel conflit avec l'ouest du pays.

Pour ne citer que le plus récent marché. Il a été confié le 15 aout 2024, à Mohamed Bin Ali Abbar fondateur et propriétaire de l'entreprise émiratie Emmar qui possède notamment le centre commercial de Dubai et le complexe Marassi nord coast en Egypte.

Le contrat signé avec l'Agence de développement gérée par Saddam Haftar chef d'Etat major des forces terrestres de l'Armée nationale libyenne (ANL) porte sur la conception et la mise

en œuvre d'un nouveau projet d'aménagement du centre ville de Benghazi et la zone franche d'Elmreisa (EFZ) dans la région de Benghazi.

Selon la chambre de commerce de Benghazi, la zone franche contribuerait à l'implantation de 500 PME, la création de plus de 40.000 emplois et l'amélioration du commerce de transit entre l'Afrique et l'Europe.

Avant 2011, la Libye avait préparé un plan pour plusieurs zones franches notamment la zone franche de Misrat, la seule zone opérationnelle actuellement, la zone d'Elmreisa de Benghazi, une 3ème à l'ouest à Zouara et une 4ème à l'est de Tobrouk et une 5ème à Ghdamas.

ABS



Comment la route de la soie maritime transforme-t-elle le commerce entre la Chine et l'Afrique ?

Avec un sifflement fort et clair, le cargo TINA est parti le 29 mai vers 10H00 (heure de Beijing) de son poste d'amarrage au port de Weihai, dans la province chinoise du Shandong (est), marquant l'ouverture officielle de la ligne maritime internationale

Weihai-Tanzanie. Après 30 jours, le cargo chargé de véhicules utilitaires, de tubes métalliques ainsi que d'autres marchandises est parvenu successivement dans les ports tanzaniens de Dar es-Salaam et de Zanzibar.

Le 18 juillet à 10H47, un total de 400 roses fraîches en provenance du Kenya et arrivées par avion à l'Aéroport international Huanghua de Changsha, chef-lieu de la province chinoise du Hunan (centre), ont été déclarées à l'importation. A 12H04, les douanes de Changsha ont



délivré le premier certificat de quarantaine phytosanitaire pour un transbordement dans le Hunan, et à 12H42, les formalités douanières d'exportation étaient achevées, ces roses ont pu être transbordées vers l'Ouzbékistan avec succès.

Jusqu'en 2023, la Chine est restée le partenaire commercial le plus important de l'Afrique pendant quinze années consécutives. Selon les dernières données de l'Administration générale des douanes (AGD) de Chine, le commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 5,5% en glissement annuel à 1.190 milliards de yuans (environ 166,6 milliards de dollars) de janvier à juillet 2024.

UNE COOPÉRATION GAGNANT-GAGNANT SOUTENUE PAR L'ICR

Selon Yang Baorong, chercheur à l'Institut Chine-Afrique, les capacités de production de la Chine correspondent parfaitement au niveau de développement de l'Afrique. "Les produits mécaniques représentent la plus grande part des exportations chinoises vers l'Afrique, soit plus de 60%, répondant ainsi aux besoins d'industrialisation autonome de l'Afrique. Cela témoigne du soutien de la Chine au renforcement des capacités de développement autonome de l'Afrique. De plus,

les importations chinoises en provenance d'Afrique évoluent progressivement des produits primaires vers des produits à valeur ajoutée, contribuant ainsi à l'expansion du commerce sino-africain".

”La coopération sino-africaine est un modèle de partenariat Sud-Sud qui inspire le monde entier.”

Pour sa part, Costantinos Berhutesfa Costantinos, professeur de politique publique à l'Université d'Addis-Abeba en Ethiopie a expliqué : "L'industrialisation de l'Afrique a commencé tard et a une base faible. Ce n'est qu'en améliorant les infrastructures, en promouvant la connectivité et en parvenant à l'intégration économique que l'Afrique pourra avoir une production industrielle à grande échelle et intégrer efficacement le marché des produits industriels."

Dans le cadre de l'Initiative la Ceinture et la Route (ICR), la coopération sino-africaine dans les infrastructures a donné des résultats fructueux, avec des projets de qualité jouant un rôle significatif dans le développement industriel et la transformation économique de l'Afrique. Selon

Financement chinois

Le journal d'expression arabe Chourouk a publié une information exclusive faisant état de concertations d'affaires tuniso-chinoises portant sur la réalisation par des entreprises chinoises de projets d'infrastructure en Tunisie.

L'information nous apprend qu'au cours d'une réunion tenue dernièrement en présence d'une délégation du gouvernement chinois, la Tunisie a présenté 51 projets d'infrastructure dont le mégaprojet de modernisation du réseau ferroviaire tunisien.

D'après la même source, il a été question, entre autres, du projet de réalisation du premier TGV tunisien devant relier Bizerte (nord de Tunisie) à Tataouine (Sud du pays).

Deux scénarios d'itinéraires que le futur TGV devrait suivre ont été exposés. Le premier devrait emprunter l'axe médian via la ville Kairouan, ce qui suppose l'intégration de la future Cité médicale dans l'itinéraire. Le second consisterait à moderniser la ligne ferroviaire reliant Bizerte à Gabès et à la prolonger vers Tataouine via Médenine.

ABS

des statistiques, depuis le début de ce siècle, la Chine a participé à la construction de plus de 6.000 kilomètres de chemins de fer, autant de routes, près de 20 ports et plus de 80 grandes installations électriques en Afrique.

«Les projets d'infrastructures chinois en Afrique contribuent à réduire le fossé de développement et à améliorer la qualité de vie des populations.»

Les projets de l'ICR améliorent non seulement les conditions d'infrastructure dans les pays africains, mais créent également des conditions logistiques plus favorables pour le commerce bilatéral, régional et international, ouvrant des marchés plus vastes pour aider les pays africains à mieux s'intégrer à la chaîne de production mondiale.

La société Hunan Xiyue Culture Media Co. Ltd., coopère avec sept fermes florales au Kenya, vendant en moyenne 100.000 fleurs par mois et approvisionnant 14 grandes et moyennes villes chinoises.

"Nous espérons profiter des routes aériennes entre Changsha et l'Afrique pour vendre des fleurs

africaines aux pays participant à l'ICR", a déclaré Huang Zinan, responsable de l'entreprise.

UNE AMITIÉ PROFONDE AVEC UNE VIE MEILLEURE

La Zambie a lancé en juillet dernier un projet de village intelligent dans le district de Namwala (sud), parrainé par la société chinoise Huawei Technologies. Ce projet, qui comprend une tour de communication et un système solaire capable d'alimenter de nombreuses habitations, est le premier du genre dans ce pays d'Afrique australe. "Nous exprimons notre sincère gratitude envers Huawei Technologies Zambie pour son soutien, qui s'aligne sur le programme numérique de notre gouvernement visant à apporter le développement aux zones rurales", a salué le président zambien Hakainde Hichilema lors de la cérémonie de lancement.

Situé à environ 200km de la capitale ougandaise, Kampala, la Zone industrielle sino-ougandaise de Mbale, exploitée par l'entreprise privée chinoise Tian Tang Group, a attiré plus de 40 entreprises depuis son lancement en mars 2018, créant plus de 5.000 emplois locaux. Chaque jour à l'aube, Helen Mugala, 27 ans, rejoint ses collègues pour se rendre au travail. "Cette zone industrielle a aidé de nombreux locaux. J'ai

acquis des compétences et je gagne ma vie grâce à l'entreprise chinoise", a-t-elle témoigné.

Les zones industrielles installées dans des pays africains ont joué un rôle très important dans l'attraction des investissements, en attirant rapidement des entreprises pour former des pôles industriels, en favorisant des atouts en matière de développement industriel et en promouvant la croissance de la fabrication, ce qui permet d'accélérer l'industrialisation en Afrique et d'améliorer la vie des populations.

«L'Initiative Ceinture et la Route est un moteur de développement pour l'Afrique, mais il est essentiel de s'assurer que les bénéfices sont partagés équitablement.»

Alors que les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique se sont multipliés constamment, la compréhension mutuelle entre les peuples chinois et africain a été approfondie.

Le Collège polytechnique régional intégré de Musanze (IPRC), un établissement public d'enseignement supérieur du



Nomination

Suite à la réunion du conseil d'administration en date du 23/07/2024, Monsieur Mohamed Ali AKKARI a été nommé Directeur Général Adjoint de la société UNIMED.

Monsieur Mohamed Ali AKKARI a rejoint « Unimed » depuis 2009, il occupait les fonctions rde Directeur des Projets et Directeur de la Division Supply Chain.

Rwanda, a récemment conclu un programme d'échange avec l'Ecole polytechnique de Jinhua dans la province chinoise du Zhejiang (est). Trente étudiants de l'IPRC étudieront pendant deux ans au Rwanda et une année en Chine pour obtenir un

«Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ne se limitent plus aux matières premières, mais s'étendent à des secteurs à plus forte valeur ajoutée.»

diplôme avancé.

UN AVENIR PARTAGÉ AVEC UNE COOPÉRATION À PLUSIEURS NIVEAUX

La Chine et l'Afrique ont mis en place des mécanismes de coopération à plusieurs niveaux, tels que le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA). Ces mécanismes constituent une plateforme de communication directe et promeuvent une coopération pratique entre les deux parties.

Le soutien au niveau de gouvernements locaux est une force indispensable pour la coopération sino-africaine. Le 5e Forum sur la coopération entre les gouvernements locaux

Chine-Afrique s'est tenu le 9 juillet à Guangzhou en Chine. Environ 350 délégués chinois et africains sont convenus de renforcer la coopération entre les gouvernements locaux pour partager des expériences de gouvernance, répondre conjointement aux problèmes et obtenir des bénéfices mutuels.

Lors du forum, la ville chinoise de Foshan et la ville de Sambava à Madagascar ont signé une lettre d'intention pour approfondir la coopération et les échanges amicaux. Selon les données publiées par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers, 28 provinces, régions et villes de Chine ont établi 166 jumelages avec leurs homologues dans 35 pays africains.

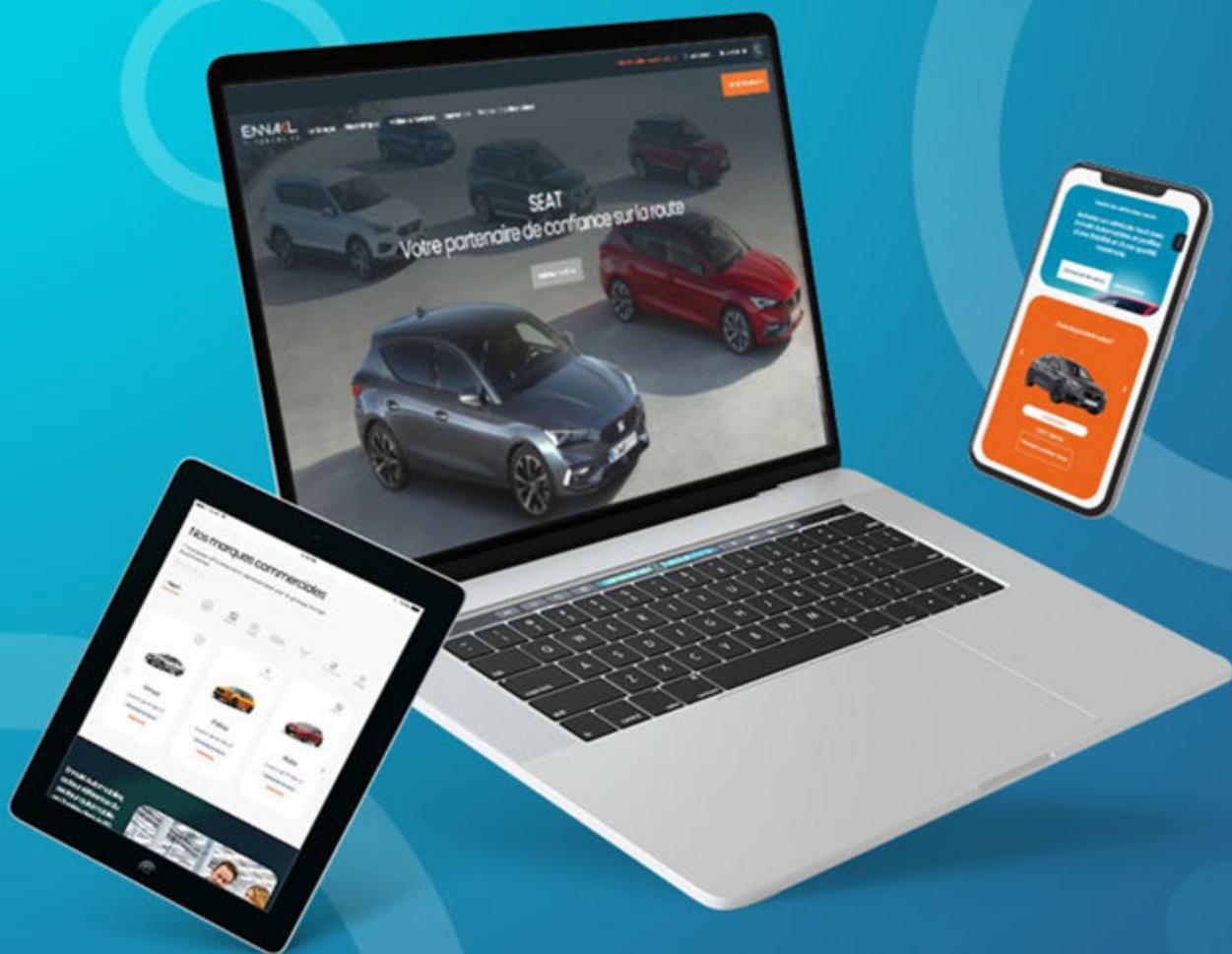
La ville de Weihai, qui présente récemment un "taxi spécialisé" en mer pour les marchandises vers l'Afrique, la ligne maritime internationale Weihai-Tanzanie, a aidé à implanter ses entreprises dans 22 pays africains, selon son maire adjoint Zhao Baogang, qui a rappelé qu'au cours des cinq premiers mois de l'année, les importations et les exportations de Weihai vers l'Afrique ont augmenté de 73,2%.

La province du Hunan est l'une des provinces les plus actives dans la coopération économique et commerciale entre la Chine et

l'Afrique. En janvier dernier, un plan général sur la construction d'une zone pilote, proposé ensemble par le ministère chinois du Commerce et la province du Hunan, a été approuvé par le Conseil des Affaires d'Etat. Grâce à diverses politiques favorables, les importations et exportations entre le Hunan et l'Afrique ont atteint 27.06 milliards de yuans au cours du premier semestre de 2024.

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

www.ennakl.com



ENNAKL
OCCASIONS



SKODA



SEAT



PORSCHE

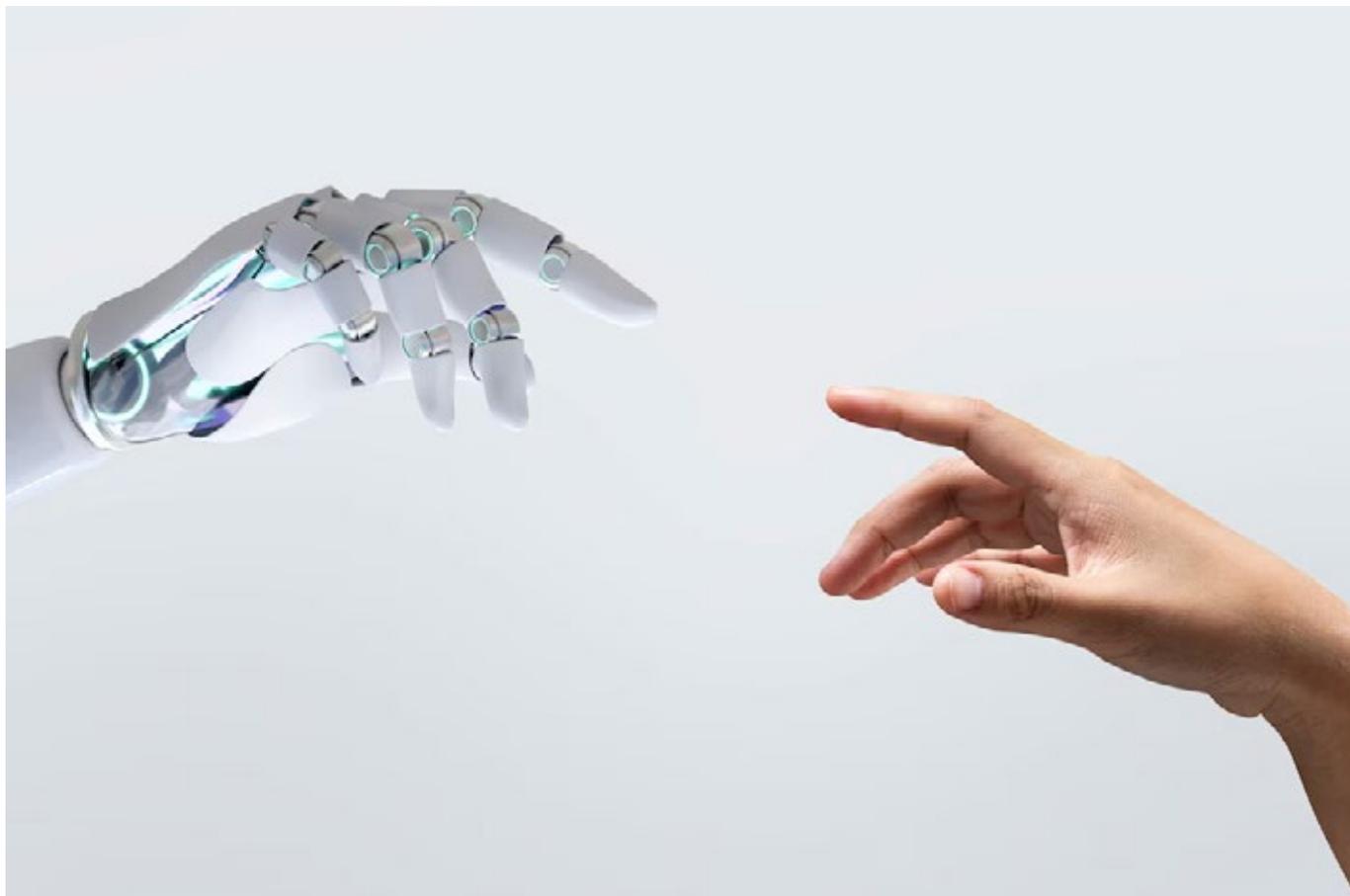


CUPRA



RENAULT
TRUCKS

ENNAKL
AUTOMOBILES



Quels risques l'intelligence artificielle fait-elle peser sur la société ?

Au moment où un débat mondial est en cours pour dégager une responsabilité partagée en matière d'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA) et surtout pour s'entendre sur la meilleure façon de gérer les risques de cette nouvelle technologie, la

loi européenne sur l'IA vient d'entrer en vigueur (1er août 2024).

Elle sera pleinement applicable 2 ans plus tard (2026). A quelques exceptions près : les interdictions entreront en vigueur après six mois,

les règles de gouvernance et les obligations relatives aux modèles d'IA à usage général deviendront applicables après 12 mois et les règles relatives aux systèmes d'IA – intégrés dans des produits réglementés – s'appliqueront après 36 mois.

«La loi européenne sur l'IA est une première mondiale en matière de réglementation de l'intelligence artificielle.»

Cette législation européenne sur l'IA est le tout premier cadre juridique sur l'IA, qui traite des risques liés à l'IA et positionne l'Europe à jouer un rôle de premier plan au niveau mondial.

La Tunisie en tant que pays associé de l'Union européenne est concernée par cette nouvelle réglementation de l'IA. Elle pourrait s'inspirer de la nouvelle loi européenne pour élaborer sa propre législation devant régir le développement de l'IA. En voici l'essentiel.

La nouvelle réglementation établit des règles harmonisées en matière d'IA, fournit aux développeurs et aux dépoteurs d'IA des exigences et des obligations claires en ce qui concerne les utilisations spécifiques de l'IA.

La législation sur l'IA fait partie d'un ensemble plus large de mesures visant à soutenir le développement d'une IA « digne de confiance », qui comprend également un train de mesures visant à renforcer l'adoption, l'investissement et l'innovation dans l'IA dans les

pays de l'UE. Ensemble, ces mesures garantissent la sécurité et les droits fondamentaux des personnes et des entreprises en matière d'IA.

La législation sur l'IA est le tout premier cadre juridique complet sur l'IA dans le monde.

L'objectif des nouvelles règles est de favoriser une IA digne de confiance en Europe et au-delà, en veillant à ce que les systèmes d'IA respectent les droits fondamentaux, la sécurité et les principes éthiques en s'attaquant aux risques liés aux modèles d'IA. S'agissant justement des risques, la nouvelle législation établit des garde-fous et règles spécifiques pour chaque niveau de risque. Deux types de risques méritent qu'on s'y attarde.

«La Tunisie a tout intérêt à s'inspirer de la réglementation européenne pour développer son propre cadre en matière d'IA.»

Risque inacceptable

Les systèmes d'IA à risque inacceptable sont des systèmes considérés comme une menace pour les personnes et seront interdits. Ils comprennent la manipulation cognitivo-comportementale de personnes

ou de groupes vulnérables spécifiques : par exemple, des jouets activés par la voix qui encouragent les comportements dangereux chez les enfants.

- Un score social : classer les personnes en fonction de leur comportement, de leur statut socio-économique, de leurs caractéristiques personnelles
- Une catégorisation et une identification biométriques des personnes
- Des systèmes d'identification biométrique en temps réel et à distance, tels que la reconnaissance faciale
- Certaines exceptions peuvent être autorisées à des fins d'application de la loi.
- Les systèmes d'identification biométrique à distance « en temps réel » seront autorisés dans un nombre limité de cas graves, tandis que les systèmes d'identification biométrique à distance à posteriori, où l'identification a lieu après un délai important, seront autorisés dans des cas de crimes graves et seulement après l'approbation du tribunal.

Risque élevé

Il s'agit des systèmes d'IA qui sont utilisés dans les produits

relevant de la législation de l'UE sur la sécurité des produits. Cela comprend les jouets, l'aviation, les voitures, les dispositifs médicaux et les ascenseurs.

Les systèmes d'IA relevant de domaines spécifiques qui devront être enregistrés dans une base de données de l'UE :

- La gestion et l'exploitation des infrastructures critiques
- L'éducation et la formation professionnelle

- L'emploi, la gestion des travailleurs et l'accès au travail indépendant
- L'accès et la jouissance des services privés essentiels et des services et avantages publics
- Les forces de l'ordre
- La gestion de la migration, de l'asile et du contrôle des frontières

- L'aide à l'interprétation juridique et à l'application de la loi

Globalement, la nouvelle législation nous apprend que tous les systèmes d'IA à haut risque seront évalués avant leur mise sur le marché et tout au long de leur cycle de vie. Les citoyens auront le droit de déposer des plaintes concernant les systèmes d'IA auprès des autorités nationales désignées.

ABOU SARRA





Mehdi Labassi
Chief Technology Officer chez Carrefour Links

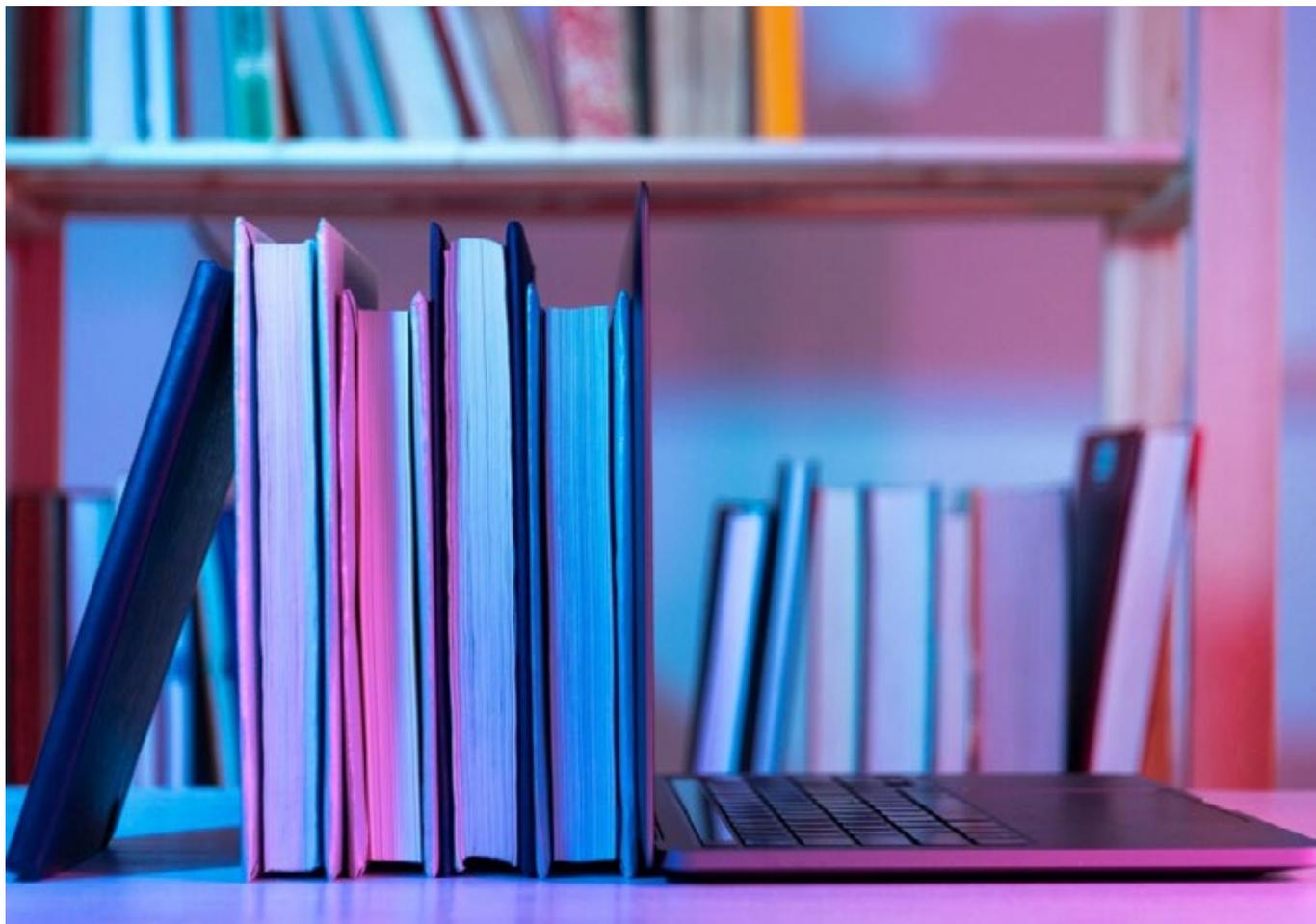
Acteurs de
L'EXCELLENCE
au service de
la Tunisie



Imen Maaroufi
Entrepreneure et fondatrice de la startup
Américaine de santé numérique (Digital Health)



Dr. Nabil El Kadhi
Expert futuriste en éducation



Près de 1 million de titres disponibles sur la bibliothèque numérique interactive et gratuite «ELM»

12 commissions techniques et pédagogiques, formées d'une centaine de directeurs et professeurs, ont commencé vendredi à mettre en ligne les livres électroniques dans la bibliothèque virtuelle "Elm"

(<https://elm.tn/>), suite à son lancement officiel après environ un an et demi de préparation technique.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Mohamed Nizar Yaïch,

l'un des fondateurs de cette bibliothèque digitale a souligné que "Elm" est une e-bibliothèque équipée d'un serveur ultra-rapide parmi les plus récents au monde, et renforcée par l'intelligence artificielle.

Selon Mohamed Nizar Yaïch, la capacité technique de cette bibliothèque interactive permet

 **«L'intelligence artificielle au cœur de «Elm» ouvre de nouvelles perspectives pour l'apprentissage personnalisé.»**

d'héberger jusqu'à un million de titres de livres, thèses et recherches, et d'accueillir un million d'utilisateurs simultanément. Elle est accessible via ordinateur ou téléphone en trois langues : arabe, anglais et français, et son accès est réservé aux étudiants utilisant une adresse électronique validée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Il a affirmé que la bibliothèque numérique permettra aux étudiants tunisiens et étrangers résidant en Tunisie d'accéder gratuitement à l'information pour lire, rechercher et télécharger des copies, tout en utilisant l'intelligence artificielle pour

 **«La gratuité et l'accessibilité de «Elm» sont des atouts majeurs pour réduire la fracture numérique.»**

poser des questions et recevoir des réponses directes.

Les étudiants aveugles pourront également en bénéficier grâce à des moyens permettant de rechercher et lire les livres par le biais de la synthèse vocale alimentée par l'intelligence artificielle, une fonctionnalité ajoutée à la demande d'une association pour les aveugles.

Yaïch a également mentionné que les professeurs de diverses universités en Tunisie peuvent télécharger leurs livres, recherches et cours, avec la validation des commissions pédagogiques et techniques pour garantir la transparence et enrichir les connaissances avant leur publication pour les étudiants.

Ce projet vise à encourager les étudiants à l'apprentissage, en réduisant les déplacements pour obtenir des livres et les coûts d'achat ou d'impression, ce qui les incite à apprendre et lire gratuitement, assurant ainsi l'égalité des chances pour tous les étudiants sans exception, selon Mohamed Nizar Yaïch.

D'après la même source, les contenus téléchargés sur la bibliothèque sont contrôlés par des commissions de différentes spécialités pour garantir la fiabilité des données qui seront utilisées.

Yaïch a exprimé l'espoir de développer davantage la bibliothèque "Elm" dans les prochains mois pour permettre à tous les aveugles d'y accéder automatiquement et d'élargir

 **«Grâce à «Elm», la Tunisie se positionne à l'avant-garde de l'éducation numérique en Afrique.»**

la base d'utilisateurs pour inclure également les élèves. Ce développement sera mené en collaboration avec les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, en plus de la signature d'accords de coopération et de partenariat avec des institutions étrangères pour s'ouvrir davantage aux livres publiés dans les universités étrangères.

"Elm", a été développée par une équipe de 4 personnes, toutes spécialisées dans le domaine, dont un jeune pionnier de l'intelligence artificielle au niveau mondial. Elle a été réalisée avec leur propre financement, sans subventions étrangères, et a été remise gratuitement au ministère de l'enseignement supérieur qui en assure la gestion.



Cérémonie d'ouverture des Paralympiques 2024

Les Tunisiens marquent les esprits avec un style unique

Tous vêtus de blanc, conduits par les porte-drapeaux de la Tunisie, Mohamed Farhat Chida et Maroua Brahmi, les para-athlètes nationaux ont défilé, mercredi soir, sur la place de la Concorde, transformée pour une soirée en une magnifique arène à ciel ouvert par les organisateurs de la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Fiers de représenter leur pays à l'occasion de ce rendez-vous universel, Chida et ses compagnons paraient lentement mais sûrement en cheminant autour de l'Obélisque

depuis le bas des Champs-Élysées pour gagner leurs places, en face de la tribune des officiels et du président français Emmanuel Macron, de l'autre côté de la scène centrale.

Logés au milieu des représentants des autres délégations, ils se distinguaient par leur "Chachias" et autre touches traditionnelles dans un style particulier alliant tradition et modernité.

Et malgré leur apparition relativement tardive, le public tunisien et maghrébin présent à la cérémonie leur a réservé une

ovation à la hauteur de leurs performances et leur statut de "stars".

Au total 168 délégations ont paradé autour de la plus grande place de Paris. Après les derniers passages qui s'en suivaient, respectivement, des délégations australienne, américaine et française, place au show.

Dans ce show exceptionnel, Alexander Ekman, Directeur artistique et chorégraphe de cette cérémonie d'ouverture, avait réuni 500 artistes, dont plus de 140 danseurs et 16 performeurs en situation de handicap.

La place de la Concorde s'est muée en un véritable écrin scénographique, où 15 mille spectateurs se sont rassemblés sur le bas des Champs-Élysées, et 35 mille installés autour de la place.

Cinq tableaux artistiques se sont succédés pour porter un message fort et poétique autour de l'inclusion et de la place des personnes en situation de handicap dans la société.

Plusieurs artistes se sont produits sur scène pour mettre en musique éléments de protocole et séquences artistiques, le tout sous la direction de Victor le Masne, compositeur et directeur musical des Cérémonies de Paris 2024, accompagnés par l'Ensemble Matheus, une académie composée de jeunes instrumentistes et chanteurs.

Le show s'est poursuivi jusqu'à 23h30 (heure locale), avant de

déclarer les jeux de Paris 2024 officiellement ouverts.

Pour rappel, la sélection nationale de la boccia entre en lice ce jeudi dès 10h30 (09h30 HT). Au programme les épreuves en individuel que disputeront les trois éléments de la sélection, Achref Tayehi, Ayed Ben Youb et Maha Ounallah qui jouera, quant à elle, en fin d'après-midi (18h10).

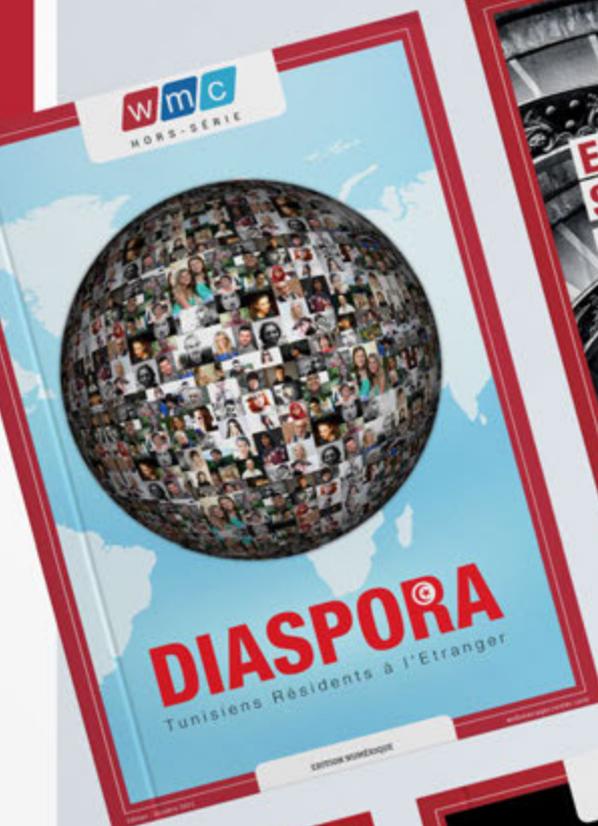




HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition



Pas gaie, pas gaie la rentrée

Extraordinaire mois de septembre. Pour le petit père de famille, c'est le plus difficile de l'année. Et en 2007, c'est encore pire! «Plus pire» diront, sans sourciller, quelques-uns de mes compatriotes, certains de leur parfaite maîtrise de

la langue de Molière et des «choses de la vie».

Septembre 2007 est exceptionnel. La fin de l'été, la rentrée scolaire et universitaire, les factures STEG et SONEDE et pour couronner le tout, le

ramadan dont les dépenses sont incommensurables. Rien qu'en notant ces rendez-vous, inévitables, j'ai le tournis et je n'ai plus envie de continuer ma chronique. Comment faire face à une chronique quand on doit faire face à toutes ces dépenses

? Et dire que je viens de constater que je suis classé

parmi les riches de ce pays et, qu'en théorie, je ne peux m'attarder à ces vulgaires détails matériels ! Je n'arrive d'ailleurs toujours pas à croire que ce document de l'INS (notre organisme chargé des stats) et l'analyse du ministère de la Coopération internationale, m'aient classés dans la catégorie des riches.

Il semblerait même que nous soyons 775.000 à y être. Avec ma calculette, j'ai même constaté qu'un célibataire touchant le très maigre salaire de 334 dinars figure dans cette même catégorie des riches de ce pays. J'ai beau lire et relire le document en long et en large, lire les articles qu'a consacré mon cher Khemais Krimi dans l'Économiste et son confrère dans le Manager, je n'arrive pas à comprendre comment peut-on être riche à partir de 4.000 dinars de dépenses par an ! Je n'arrive pas à comprendre comment les 375.000 pauvres qui vivent avec mois de 400 dinars par an font face à toutes les exigences de la vie.

Pour faire une simple «ojja» avec des œufs et de la patate, il faut dépenser plus ! Au prix où sont les pommes de terre (600 millimes le kilo) et où sont les œufs (105 millimes l'unité), le calcul est vite fait pour donner le tournis. Et

pourtant ! Je suis classé comme riche par certaines institutions de mon pays ! De quoi m'interdire d'aller voir le boss et lui exposer notre éternel sujet de différends : l'augmentation !

Comment oserai-je lui demander cela, en prétextant le coût de la vie et de la rentrée, alors que je suis quelqu'un de riche ! Peu importe que je lui dise que ma facture Steg dépasse les 100 dinars, que la facture de la crèche dépasse les 600 dinars (authentique, je peux vous donner l'adresse de la crèche), que l'été m'a pris toutes mes économies, que la facture de ramadan risque fort d'être à quatre chiffres, peu importe que je lui dise cela, il n'en a que cure ! Je le vois déjà me dire : «Mais vous êtes un riche, mon cher RBH, comment donc osez-vous vous plaindre de ne pas pouvoir faire face à ces dépenses courantes et inévitables de la vie ?» Et il a raison ! Comment peut-on être classé comme riche et ne pas pouvoir faire face à la crèche de votre rejeton et à la facture de votre électricité.

Et pourtant ! Cette rentrée, pire que ses précédentes, ne risque pas d'être gaie ! Et puisque le ramadan coïncide à l'avenir avec l'été, celles de 2008 et 2009 seront encore pires. «Plus pire», je veux dire. Après tout, je suis riche, et en tant que tel, j'ai le droit de faire ce que je veux ! N'est-ce pas ?



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connectt, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

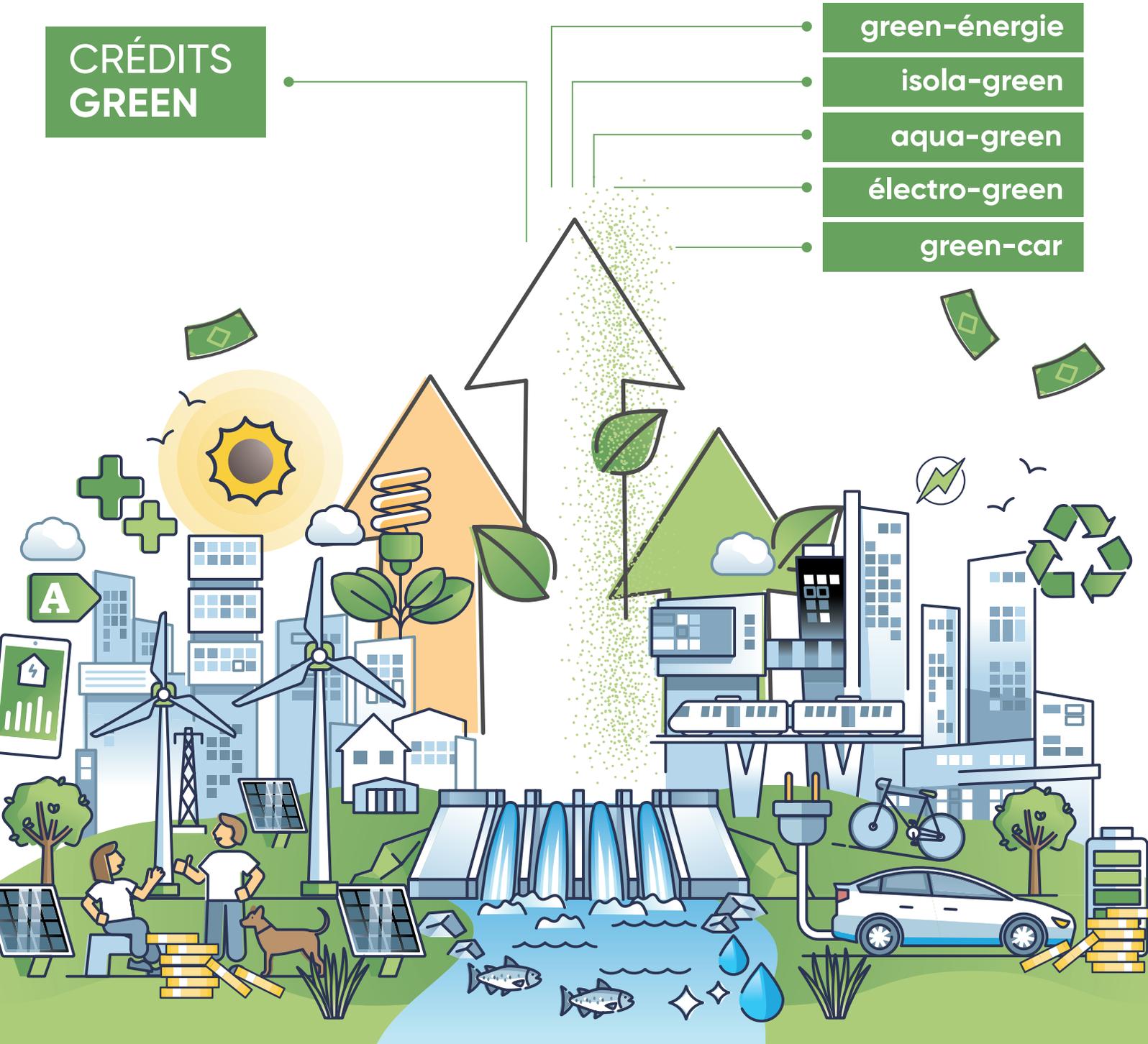
green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car



E24

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
Italie



ecomondo.com

ECOMONDO

The green technology expo.

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par

ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

madeinitaly.gov.it